Nations Unies S/2020/379



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 mai 2020
Français
Original : anglais

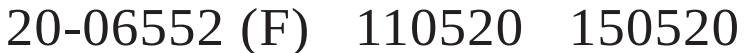
Lettre datée du 8 mai 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte des exposés de M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, et de Mme Irena Hasić, Directrice exécutive de l'Initiative des jeunes en faveur des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine , ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence convoquée le mercredi 6 mai 2020. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie. L'observateur de l'Union européenne a également fait une déclaration.

Conformément à la procédure définie dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison de la situation extraordinaire créée par la maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Sven **Jürgenson**

20-06552 (F) 110520 150520







Annexe I

Exposé de M. Valentin Inzko, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine

Je voudrais, à l'entame de mon propos, adresser personnellement à chaque membre du Conseil de sécurité tous mes vœux de santé et exprimer l'espoir que les efforts menés par leurs pays respectifs pour surmonter la pandémie actuelle seront couronnés de succès. Je me félicite que le Conseil reste disposé à consacrer son temps à un débat sur la Bosnie-Herzégovine et qu'il ait toujours les moyens de le faire, car il s'agit d'une question qui continue à exiger notre attention et notre engagement.

Dans le rapport que j'ai soumis au Secrétaire général pour distribution aux membres du Conseil de sécurité (S/2020/345, annexe), j'ai exposé les problèmes auxquels est confrontée la Bosnie-Herzégovine. Ces questions méritent l'attention et l'appui continus du Conseil et de la communauté internationale dans son ensemble. Je voudrais m'étendre un peu plus là-dessus.

Comme je le note dans mon rapport, la Bosnie-Herzégovine, comme tous les pays représentés au Conseil de sécurité aujourd'hui, est aux prises avec la pandémie de maladie à coronavirus. Bien qu'il soit encore trop tôt pour dresser un état des lieux complet de la situation, je me réjouis d'annoncer que le pays semble avoir réussi à éviter à ce jour une épidémie à grande échelle et les importantes pertes en vies humaines qui ont frappé d'autres pays.

Si les deux entités, la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska, ont rapidement pris des mesures et montré au départ qu'elles étaient prêtes à travailler ensemble, y compris au niveau de l'État, le pays n'a finalement pas réussi à mettre en place un mécanisme de coordination fonctionnel pour faire face à la crise sanitaire et coordonner de manière appropriée les mesures visant à pallier les conséquences économiques de la crise. Faute de coordination, il y a actuellement différents niveaux de mesures appliquées dans chaque entité, et il semble qu'il n'existe pas de plan national pour atténuer les revers économiques.

J'encourage les autorités à suivre les directives de l'Organisation mondiale de la Santé et, surtout, à appliquer avec diligence toutes les mesures en place. J'espère sincèrement que nous n'assisterons pas à une résurgence du virus.

Dans le cadre de cette crise, la communauté internationale a fait un excellent travail d'assistance à la Bosnie-Herzégovine en fournissant aux autorités du pays, à tous les niveaux de pouvoir, une aide financière et matérielle ainsi qu'un savoir-faire politique et technique. En revanche, les autorités bosniennes ne sont toujours pas parvenues à un accord politique sur la distribution de l'aide financière du Fonds monétaire international. En outre, le plus grand défi qui se pose pour le pays est de savoir comment réduire au minimum les risques de corruption liés à la gestion de l'aide financière et matérielle internationale. Alors que les autorités bosniennes doivent enquêter de manière approfondie sur les allégations de corruption, je recommande vivement à mes collègues de la communauté internationale de mettre en place leurs propres mécanismes rigoureux pour assurer le suivi de leur aide financière et matérielle afin d'éviter tout détournement.

Je voudrais maintenant prendre acte d'un événement important qui est intervenu depuis que j'ai terminé mon rapport. Le 28 avril, la Présidence de la Bosnie-Herzégovine a annoncé le lancement du processus de mise en œuvre des 14 priorités clefs énoncées dans l'avis de la Commission européenne de mai 2019 sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne. Ce faisant, la Présidence a réaffirmé l'attachement de la Bosnie-Herzégovine à l'adhésion à l'Union européenne, qui reste un objectif stratégique de politique étrangère et une

priorité. La Présidence a également créé un groupe de travail politique *ad hoc*. Tout cela vient couronner les efforts de l'Union européenne et de ses partenaires internationaux, et je forme le vœu que cette démarche soit couronnée de succès alors que s'ouvre aujourd'hui à Zagreb le Sommet sur les Balkans occidentaux.

Je crains que certains partis politiques de Bosnie-Herzégovine ne reviennent au statu quo pré-pandémique, qui était caractérisé par le blocage de la prise de décision au niveau de l'État par les partis de la coalition au pouvoir en Republika Srpska. Par ce blocage, ces partis ont tenté d'imposer l'ouverture d'un débat sur la révocation des juges étrangers de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine. Si les juges étrangers se retiraient de la Cour, certains partis politiques prendraient *de facto* le contrôle politique de la Cour et l'instrumentaliseraient ensuite pour démanteler les arrangements existants en Bosnie-Herzégovine. C'est pourquoi j'appuie pleinement la récente élection de Mme Angelika Nussberger, une avocate allemande d'exception, à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine et me réjouis de la poursuite du travail des juges internationaux à la Cour, conformément à la Constitution de la Bosnie-Herzégovine et à l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

Je voudrais également signaler que, si le Gouvernement de la Republika Srpska a été rapidement formé en 2018, le nouveau Gouvernement de la Fédération n'a pas encore été nommé – plus de 18 mois après les élections générales d'octobre 2018 – car un parti politique continue de conditionner la mise en place du Gouvernement à des modifications de la loi électorale de Bosnie-Herzégovine. Qui plus est, cela fait plus de 10 ans que les citoyens de Mostar sont privés de leur droit de vote aux élections locales et que l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire *Sejdić et Finci c. Bosnie-Herzégovine* demeure inappliqué. D'autres arrêts relatifs aux droits de l'homme sont restés eux aussi lettre morte.

La Bosnie-Herzégovine doit organiser des élections municipales en octobre de cette année. La Commission électorale centrale a prévenu qu'en raison de l'échec de l'adoption du budget de l'État pour l'année 2020, elle pourrait ne pas être en mesure de procéder aux préparatifs nécessaires qui doivent commencer dès l'annonce des élections, ce qu'elle est légalement tenue de faire demain, 7 mai. Les autorités bosniennes doivent sans plus tarder assurer le financement de la Commission électorale centrale afin qu'elle puisse remplir ses obligations en ce qui concerne les élections, idéalement en adoptant le budget de l'État pour 2020 ou, à défaut, en affectant les fonds excédentaires précisément à cette fin.

La Commission électorale centrale a également averti que certaines des activités préparatoires requises pour les élections, voire les élections elles-mêmes, pourraient ne pas être menées à bien dans les délais prévus en raison des conditions et des restrictions liées à la pandémie. Elle a proposé une législation qui lui donnerait la possibilité de reporter les élections pour une période de temps supérieure à celle actuellement prévue par la loi.

Il semble que le travail de la Commission électorale centrale soit devenu encore plus difficile, car certains partis politiques s'opposent à l'élection récente de ses nouveaux membres. Certaines entités et institutions politiques contrôlées par ces partis refusent ainsi de coopérer avec la Commission, ce qui est inacceptable. Des affaires judiciaires contestant l'élection de ces membres sont en cours, ce qui permettra de clarifier la légalité de celle-ci. Jusqu'à ce qu'une décision de justice soit rendue, ces membres doivent rester à leur poste, et toutes les institutions et tous les partis doivent coopérer pleinement avec la Commission et ses membres.

Cette année, nous allons célébrer plusieurs anniversaires importants. En juillet, nous commémorerons le vingt-cinquième anniversaire du génocide de Srebrenica. Les mesures liées à la pandémie pourraient obliger à réduire l'ampleur des manifestations

commémoratives, mais la tragédie n'en demeure pas moins très présente dans notre mémoire collective. Les tribunaux internationaux ont jugé que ce qui s'était produit à Srebrenica en juillet 1995 était un génocide, et rien ne pourra changer cette réalité. Personne ne peut réécrire l'histoire. En Bosnie-Herzégovine, cependant, d'aucuns nient toujours le génocide, rejettent les verdicts de crimes de guerre et glorifient les criminels de guerre condamnés. Cela doit cesser. J'exhorte tous les peuples à reconnaître les souffrances des uns et des autres, et à se rapprocher dans le deuil. Par ailleurs, il faut probablement réglementer dans la loi la question du déni du génocide et de la négation de la Shoah.

En octobre cette année, nous célébrerons le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), un texte historique qui affirme le rôle crucial joué par les femmes dans la prévention et le règlement des conflits, la consolidation de la paix, le maintien de la paix, l'action humanitaire et la reconstruction après les conflits. À cet égard, je félicite l'Agence de promotion de l'égalité des sexes, du Ministère bosnien des droits de l'homme et des réfugiés, d'avoir maintenu l'organe de coordination du Plan d'action national bosnien pour l'application de la résolution 1325 (2000).

Je demande instamment aux autorités de toute la Bosnie-Herzégovine d'investir davantage dans les services essentiels fournis par les organisations de la société civile et les municipalités en appui aux femmes qui ont survécu à des violences. Je renouvelle mon appel aux autorités pour qu'elles s'emploient davantage à remédier aux inégalités entre les sexes, compte tenu du retard des salaires des femmes et de leur sous-représentation dans la sphère politique, malgré un quota obligatoire, en vertu de la loi, de 40 % de femmes dans les institutions nationales du pays.

Enfin, en novembre, nous célébrerons le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord-cadre général pour la paix conclu à Dayton et, en décembre, le vingt-cinquième anniversaire de sa signature à Paris. Dans un esprit de renouvellement des engagements pris, les autorités de Bosnie-Herzégovine, de concert avec la communauté internationale, devraient de nouveau s'engager à préserver la structure de Dayton en renforçant les institutions de l'État et les compétences qu'elles ont assumées, conformément aux prérogatives énoncées dans la Constitution de Bosnie-Herzégovine.

Il convient de rappeler que les premières lignes du préambule de la Constitution de la Bosnie-Herzégovine soulignent l'importance que revêtent le respect de la dignité humaine, de la liberté et de l'égalité, ainsi que la paix, la justice, la tolérance et la réconciliation. Plus vite les parties s'engageront pleinement à ces valeurs, plus vite ma mission sera accomplie.

Par-dessus tout, la Bosnie-Herzégovine doit améliorer l'état de droit, en commençant par modifier la loi sur le Haut Conseil de la magistrature, ainsi que la lutte contre la corruption. L'état de droit est une pierre angulaire de la démocratie et du bon fonctionnement de tout pays. L'état de droit ne consiste pas seulement à adopter des lois, mais à mettre intégralement en œuvre les lois adoptées. Il s'agit d'un engagement permanent et il doit s'apparenter à un mode de vie.

La communauté internationale ne doit pas perdre de vue ce qui est en jeu en Bosnie-Herzégovine. Elle doit travailler de concert pour préserver les investissements collectifs, en temps et en argent, qu'elle a réalisés ces 25 dernières années, non pas dans le seul intérêt de ces investissements, mais pour honorer tous ceux qui ont perdu la vie pendant le conflit, comme ceux qui ont survécu et qui continuent d'espérer un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour les générations futures. Nous devons être patients vis-à-vis de la Bosnie-Herzégovine, et n'envisager qu'avec une grande

prudence de modifier le paysage international dans le pays. En tant que communauté internationale, nous devons travailler de manière concertée. Ce n'est qu'ainsi que nos efforts parviendront à assurer la stabilité et la viabilité à long terme de l'État de Bosnie-Herzégovine.

Enfin, qu'il me soit permis de rappeler que, dans de nombreux pays du monde, nous commémorons ces jours-ci la fin de la Seconde Guerre mondiale, et nous exprimons notre reconnaissance aux forces alliées qui sont venues à bout du nazisme. C'est aussi ce qui s'est passé dans mon propre pays, l'Autriche, et notre gratitude trouve son expression dans les nombreux monuments qui y ont été construits il y a 75 ans.

En Autriche, les forces alliées sont restées une dizaine d'années et ont supervisé le retour de la démocratie. Elles ont empêché une résurgence du fascisme et, avec le plan Marshall, ont soutenu notre pays appauvri. À plus grande échelle, la France et l'Allemagne, deux pays qui étaient jadis les pires ennemis, sont désormais non seulement des piliers de l'Union européenne, mais aussi des piliers mondiaux de la paix et de la stabilité.

Il ne saurait y avoir de meilleur exemple de réconciliation et de programmes tournés vers l'avenir. C'est dans ce contexte historique que j'appréhende la situation en Bosnie-Herzégovine où, à terme, la paix, la stabilité et la prospérité finiront aussi par avoir gain de cause.

Annexe II

Exposé de Mme Irena Hasić, Directrice exécutive de l'Initiative des jeunes en faveur des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine

C'est un honneur et un privilège pour moi que d'être invitée au Conseil de sécurité pour participer au débat consacré aujourd'hui à la Bosnie-Herzégovine.

Je m'appelle Irena Hasić. Je suis Directrice exécutive de l'Initiative des jeunes en faveur des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, une organisation créée en 2007, qui opère depuis aux échelons national et régional dans le giron de l'Initiative des jeunes en faveur des droits de l'homme. L'idée fondatrice de l'organisation était de fournir aux nouvelles générations une solution pédagogique de substitution autour des droits de la personne et des valeurs démocratiques, et de promouvoir un apprentissage objectif s'agissant des guerres qui ont eu lieu en ex-Yougoslavie dans le passé. Notre but principal est de contribuer à l'instauration d'une société pacifique où tous les citoyens soient égaux, quelle que soit leur appartenance socioéconomique, nationale, ethnique ou religieuse – une société dans laquelle les droits de la personne, la démocratie et l'état de droit soient interdépendants et se renforcent mutuellement.

Les jeunes de Bosnie-Herzégovine sont au cœur de notre action, de notre vision et de notre mission, et nous croyons fermement que les jeunes peuvent contribuer à la concrétisation du type de société susmentionné. Pour y parvenir, toutefois, les jeunes doivent être dotés des équipements idoines. Il est essentiel de combler les lacunes de notre système éducatif pour donner aux jeunes de Bosnie-Herzégovine les outils dont ils ont besoin pour devenir des citoyens actifs et responsables, vecteurs et promoteurs de changement.

Il est notoire que les jeunes de Bosnie-Herzégovine sont divisés au sein du système scolaire et par ce dernier. Ainsi, au niveau de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, 56 écoles fonctionnent selon le modèle « deux écoles sous un même toit ». Ce modèle a été établi pour servir de solution temporaire visant à surmonter le conflit, mais il est entretemps devenu permanent. Les élèves de ces écoles ne sont pas seulement divisés en fonction de leur origine ethnique, ils le sont aussi par leurs manuels scolaires. Leurs histoires, leurs langues et leurs cultures sont séparées. Ils entrent même dans les bâtiments par des portes différentes.

C'est pourquoi, pour faire progresser la réconciliation et le dialogue interethnique, il est essentiel de promouvoir la socialisation interethnique chez les jeunes. La jeunesse de Bosnie-Herzégovine considère que vivre en ségrégation est un état naturel. Comment pourrait-on les en blâmer ? Ils grandissent à l'écart d'autres groupes ethniques, entourés de criminels de guerre condamnés mais célébrés comme des héros nationaux, et baignent au quotidien dans le révisionnisme historique.

C'est précisément là que l'Initiative des jeunes en faveur des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine a un rôle à jouer. Au fil de nos années d'existence, plus de 20 000 jeunes de 15 à 30 ans ont participé à nos programmes. Ils viennent de communautés ségréguées et homogènes, aussi bien de la Fédération de Bosnie-Herzégovine que de Republika Srpska. Nous organisons des écoles parallèles, des discussions ouvertes, des visites, des échanges et des manifestations culturelles, au cours desquels nous présentons les faits et permettons aux jeunes de dépasser leur appartenance ethnique pour communiquer et unir leurs forces.

Les jeunes ont besoin de temps pour accepter les faits et s'accepter mutuellement, car la plupart des valeurs qui leur ont été inculquées au préalable sont fondées sur des stéréotypes, des discours ethnocentriques ataviques et une incapacité à accepter quoi que ce soit qui diffère de ce qu'ils ont connu. Mais le changement n'est pas impossible. Dans un lieu sûr et confortable, nous donnons à des jeunes d'origines ethniques et religieuses différentes la possibilité d'échanger, d'apprendre et de progresser.

L’été dernier, nous avons organisé un forum de la jeunesse et invité des jeunes de toutes les régions de la Bosnie-Herzégovine à y participer. Ils ont tenu des débats ouverts sur trois sujets, à savoir la jeunesse et la situation politique, l’activisme dans le cadre de l’éducation scolaire et la réconciliation. L’objectif était de recueillir leurs réflexions sur les obstacles auxquels ils se heurtent dans leurs communautés locales, ce dont ils ont besoin pour surmonter ces problèmes et comment nous, en tant qu’organisation, pouvons les aider. Ils ont fait des recommandations claires : les jeunes ont besoin d’une éducation politique adéquate, ils doivent être sensibilisés à l’importance du vote et il faut rétablir leur confiance dans les institutions. Ils sont conscients des failles et des irrégularités qui caractérisent le processus électoral. Il est temps de le moderniser.

Les jeunes ont besoin d’informations sur la façon dont ils peuvent contribuer au changement et sur les outils et mécanismes qui leur permettront de concrétiser leurs idées. Ils ont besoin de notre aide pour renforcer cette capacité et pour motiver leurs pairs à s’engager davantage. Je dois dire qu’en bref, les jeunes n’ont pas voix au chapitre dans leurs communautés. Ils ont besoin de nous en tant que passerelle car ils ne se sentent pas assez forts.

Cependant, dans ce combat pour promouvoir le changement et des améliorations, les organisations de la société civile continuent de se heurter à des obstacles non seulement financiers mais aussi institutionnels. Malheureusement, le Ministère de l’éducation de la Republika Srpska ne nous permet pas d’avoir accès aux écoles situées sur le territoire de la Republika Srpska. Dans la Fédération, nous devons obtenir une autorisation auprès de chaque canton pour mener nos activités car chacun d’eux a son propre ministère de l’éducation.

La société civile en Bosnie a joué un rôle important en jetant des bases plus solides pour la démocratisation, le processus de réconciliation, la liberté des médias, la lutte contre les discours de haine et le financement des efforts en faveur de la transparence. L’élite politique actuelle, le système éducatif et les communautés locales ne vont jamais promouvoir la diversité culturelle et ethnique ; ils présentent plutôt la diversité comme une faiblesse, comme une mauvaise herbe qu’il faut déraciner. Il appartient donc à la société civile de créer des programmes visant à faire progresser les droits de l’homme et les valeurs démocratiques afin que nous puissions créer un avenir meilleur pour et avec les jeunes. C’est à la société civile de redonner à la Bosnie-Herzégovine son statut en tant que pays qui a un passé riche et dynamique et un avenir encore plus prometteur.

Cela fait 25 ans que l’Accord de paix de Dayton a été signé. Cet accord a mis fin à la guerre et au nettoyage ethnique. Il a également transposé le conflit sur la scène politique, laissant toutes les parties insatisfaites, bien qu’en paix. Aujourd’hui, nous nous retrouvons avec un appareil administratif qui non seulement absorbe notre produit intérieur brut, mais qui est également incapable de prendre des décisions communes sur les réformes économiques et administratives. La structure administrative actuelle n’est guère viable ; notre richesse n’est pas investie dans le développement et l’économie du pays, l’éducation et la culture, mais sert plutôt à financer une administration et une bureaucratie inefficaces. Cela a des conséquences directes sur les citoyens ordinaires de Bosnie-Herzégovine, qui sont tenus en otage par la corruption politique, le non-respect du principe de responsabilité et le nationalisme. Étant donné que notre pays a le pourcentage le plus élevé en Europe en ce qui concerne le chômage des jeunes, un nombre croissant de jeunes émigrent à l’étranger en quête de prospérité et de conditions de vie meilleures et plus sûres. Il faut des réformes et des investissements de toute urgence, et à notre avis, l’Accord doit être impérativement actualisé. Pour ce faire, nous avons besoin d’une aide extérieure.

Il a été démontré à maintes reprises que la population de Bosnie-Herzégovine est mécontente. Ce climat tendu risque de déclencher la violence et de dégénérer en

conflit. Par conséquent, je prie le Conseil de ne pas ignorer ou mal interpréter les signaux d'alerte que la Bosnie-Herzégovine et son peuple lui envoient.

La pandémie à laquelle le monde est confronté en ce moment nous a appris une chose : nous ne pouvons pas survivre sans l'aide des autres. L'avenir de la race humaine repose sur l'humanité et la solidarité. Après 25 ans de justice transitionnelle, de consolidation de la paix et d'initiatives de réconciliation, la Bosnie-Herzégovine reste un sujet qu'il faut examiner et évaluer, une question à résoudre. Elle reste un point d'interrogation. Il est temps de trouver des réponses ensemble.

Je remercie le Conseil de son dévouement et de son attention.

Annexe III

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Belgique s'associe pleinement à la déclaration qui sera faite par la Délégation de l'Union européenne.

Je remercie le Haut-Représentant, M. Valentin Inzko, de son exposé et du travail précieux accompli par son bureau et je remercie Mme Irena Hasić de son exposé.

La récente épidémie de COVID-19 nous a montré à quel point nous sommes interdépendants. Nous encourageons les responsables politiques de la Bosnie-Herzégovine à continuer à coopérer et à coordonner leurs efforts pour lutter contre la pandémie. Nous appelons également au plein respect du cadre constitutionnel et juridique à tous les niveaux, ainsi qu'au respect du droit international des droits de l'homme. Il est essentiel que tous les responsables politiques pratiquent une bonne gouvernance au moment où elle est le plus nécessaire, notamment en faisant de la prévention de la corruption un élément de leur riposte à la pandémie.

La Bosnie-Herzégovine n'est pas seule. L'Union européenne annoncé une aide financière de plus de 3,3 milliards d'euros en faveur de ses partenaires dans les Balkans occidentaux. L'engagement de l'Union envers la Bosnie-Herzégovine témoigne de sa ferme conviction que l'avenir du pays se trouve au sein de l'Union européenne. Le 28 avril, la Présidence de la Bosnie-Herzégovine a décidé de lancer un processus de réforme relatif aux principales priorités énoncées dans l'avis de la Commission européenne sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne. Il s'agit d'un pas en avant, dont on ne peut que se féliciter. Il importe toutefois que ces intentions soient traduites rapidement en politiques publiques. Nous soulignons la nécessité de faire des progrès en matière d'état de droit et de lutte contre la corruption. L'indépendance du pouvoir judiciaire doit être garantie et renforcée, l'un des objectifs étant de réformer le Haut Conseil de la magistrature. Nous nous félicitons de la nomination de Mme Angelika Nussberger en tant que juge internationale à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine.

Pour garantir le plein exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, il est essentiel que les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme soient mises en œuvre pleinement et en temps utile. Nous regrettons que, jusqu'à présent, les autorités bosniaques n'aient pas encore mis à exécution l'arrêt rendu dans l'affaire *Sejdić et Finci c. Bosnie-Herzégovine*.

L'exposé de Mme Hasić souligne la nécessité pour la population de Bosnie-Herzégovine, et en particulier pour son élite politique, de faire face à son passé afin de parvenir à une paix durable. Nous savons tous que la réconciliation n'est pas possible en Bosnie-Herzégovine sans une reconnaissance sincère des crimes commis pendant la guerre, y compris le génocide de Srebrenica il y a près de 25 ans. Le révisionnisme ou la négation des crimes de guerre et la glorification des criminels de guerre sapent ce processus. Les criminels de guerre doivent rendre des comptes. L'impunité n'est pas acceptable.

La semaine dernière, les jeunes Belges ont demandé à avoir voix au chapitre en matière de paix et de sécurité. Faire participer les jeunes aux processus de justice transitionnelle renforce l'efficacité de ces processus. Mme Hasić a souligné la nécessité d'investir dans l'éducation pour éviter que le passé ne se répète. Un système créé en 2002 pour surmonter les différences dans une phase de transition est devenu aujourd'hui le symbole du non-aboutissement du processus de transition en Bosnie-Herzégovine. La politique de « deux écoles sous un même toit » est un obstacle à la réconciliation. Elle fait obstacle à une vision et une compréhension

communes du passé, inculque des préjugés ethniques et renforce la méfiance. Nous ne pouvons que nous associer aux appels lancés par divers organismes internationaux et exhorter les autorités compétentes à mettre fin à la discrimination et à la ségrégation dans le domaine de l'éducation. Les écoles sont censées promouvoir la tolérance et la compréhension mutuelle, pour poser les fondements des sociétés démocratiques qui fonctionnent comme il faut.

Annexe IV

Déclaration de M. Yao Shaojun, Représentant permanent adjoint par intérim de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Chine remercie le Haut-Représentant, M. Inzko, et Mme Hasić de leurs exposés.

La Chine maintient une position constante fondée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous respectons le choix de son peuple de définir l'avenir de son pays et nous appuyons ses diverses communautés ethniques qui vivent dans l'harmonie et œuvrent à leur développement commun.

La Chine salue les progrès accomplis récemment en Bosnie-Herzégovine, notamment la formation du Conseil des ministres de l'État à la fin de l'année dernière. Nous sommes cependant préoccupés par les divisions politiques actuelles. La paix et le développement en Bosnie-Herzégovine sont dans l'intérêt commun de la communauté internationale et des pays de la région. À cet égard, la Chine souhaite faire les trois observations suivantes.

Premièrement, l'engagement politique doit être réaffirmé. La méfiance politique est un facteur important à de nombreux égards en Bosnie-Herzégovine. Les parties concernées doivent considérer le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton comme une occasion de faire passer en premier les intérêts du pays et du peuple en renforçant le dialogue et la coopération, ainsi que le respect mutuel, et en s'abstenant de tout discours ou acte de division. Les dirigeants politiques doivent travailler de concert pour unifier le pays, renforcer les institutions de l'État et améliorer l'efficacité et les capacités des décideurs.

Deuxièmement, le développement doit être promu vigoureusement. L'exode de la population empêche la Bosnie-Herzégovine de réaliser son potentiel de développement. Comme le souligne le Haut-Représentant dans son rapport, plus de 200 000 personnes ont quitté la Bosnie-Herzégovine depuis 2013, dont environ 60 000 personnes rien qu'en 2019. Les jeunes représentent l'avenir d'un pays. Toutes les parties bosniennes doivent investir davantage dans l'éducation, les soins de santé et les infrastructures et promouvoir le développement socioéconomique. C'est le seul moyen de créer un environnement qui permette aux membres de tous les groupes ethniques de vivre en harmonie.

Troisièmement, la communauté internationale doit jouer un rôle positif. La question de Bosnie-Herzégovine est complexe et sensible. La Chine estime que le peuple bosnien a les capacités et la sagesse nécessaires pour régler ses propres problèmes. La communauté internationale doit écouter avec un esprit ouvert les positions et les préoccupations de toutes les parties et adopter une démarche équilibrée et prudente. Nous espérons que le Haut-Représentant travaillera dans le respect de son mandat et contribuera à la mise en œuvre de l'Accord de Dayton. Nous espérons également que l'opération militaire dirigée par l'Union européenne continuera de renforcer sa coopération avec les parties concernées pour aider à maintenir la sécurité et la stabilité dans le pays.

La lutte contre la maladie à coronavirus pose un problème considérable à l'ensemble de la communauté internationale. La Chine félicite les parties bosniennes compétentes d'avoir renforcé la coordination et la coopération pour combattre la pandémie. Nous espérons qu'elles verront dans la lutte contre la pandémie une occasion d'être solidaires et de renforcer la coordination et la coopération. La communauté internationale doit appuyer activement la Bosnie-Herzégovine. De son côté, la Chine fournit des masques, des blouses hospitalières et des tests de

dépistage à la Bosnie-Herzégovine depuis le début de l'épidémie dans ce pays. Nous avons également organisé une visioconférence entre nos experts afin de partager nos meilleures pratiques. Nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale pour aider la Bosnie-Herzégovine, dans la mesure de nos capacités, et de jouer notre rôle en aidant le pays à parvenir à une paix, une stabilité et un développement durables.

Annexe V

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Nous tenons en premier lieu à remercier M. Valentin Inzko pour son rapport et la persévérance avec laquelle il s'acquitte de son mandat, et M[me] Irena Hasić pour les importantes informations qu'elle nous a fournies. Nous reconnaissons que les initiatives visant à autonomiser les jeunes et les femmes sont unificatrices car elles garantissent leur participation active aux processus démocratiques et de prise de décisions au sein de leurs communautés.

Il est opportun de rendre hommage aux citoyens bosniens de tous horizons pour leur solidarité et leur unité face à la pandémie actuelle. Cela montre que l'union fait la force. Néanmoins, nous convenons avec le Haut-Représentant que pour que les progrès découlant de cette unité soient durables, il est crucial de respecter le cadre constitutionnel et juridique national. Cela suppose, notamment, une stricte application des normes internationales et européennes relatives aux libertés et droits fondamentaux.

Nous accueillons avec satisfaction la nomination du nouveau Conseil des ministres de l'État bosnien, qui a été achevée à la fin de l'année dernière. Nous saisissons cette occasion pour appeler les dirigeants politiques à nommer les autorités restantes aux niveaux fédéral et cantonal. Si nous reconnaissons que ce processus se déroule durant une période de crise mondiale, il importe toutefois que les pourparlers reprennent pour régler définitivement les questions en suspens, notamment celle des élections attendues depuis longtemps dans la ville de Mostar.

Nous jugeons préoccupant qu'alors qu'une pandémie fait rage, un budget national n'a pas été approuvé pour répondre aux besoins les plus urgents. À cet égard, nous saluons la volonté de la communauté internationale d'appuyer la lutte contre la maladie à coronavirus en Bosnie-Herzégovine. Dans le même esprit, nous tenons à souligner que même si la lutte contre la pandémie doit être au centre de tous les efforts et si la situation actuelle pourrait influencer l'organisation des élections locales en octobre, l'adoption du budget de l'État est essentielle à l'organisation de ces élections.

Nous tenons à souligner la grande importance des progrès accomplis à ce jour en vue de stabiliser la paix en Bosnie-Herzégovine. Ces progrès accomplis en tant que nation ne doivent être menacés d'aucune manière. À cet égard, nous invitons de nouveau les dirigeants politiques à s'abstenir de tout propos déstabilisateur.

Il est nécessaire d'avancer vers l'amorce de négociations ouvertes, transparentes et constructives qui permettront de mettre l'accent sur des questions telles que l'intégration, la bonne gouvernance, la paix et le développement durable. Cependant, pour avancer dans cette direction, il faut comprendre l'importance de la pleine mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix. Nous regrettons que des retards continuent d'être enregistrés dans la mise en œuvre du programme « 5 plus 2» établi pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant.

Pour terminer, la République dominicaine réitère qu'elle reconnaît l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine, et elle appelle tous les acteurs responsables de la réussite du processus de paix à appuyer le Bureau du Haut-Représentant et l'Opération Althea, dirigée par l'Union européenne. La Bosnie-Herzégovine, avec ses deux entités – la Republika Srpska et la Fédération – doit mobiliser la volonté politique nécessaire pour continuer de progresser sur la voie du développement durable. Cette année, nous commémorons deux dates importantes : le vingt-cinquième anniversaire du génocide de Srebrenica en juillet et le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton. Ces anniversaires devraient rappeler à toutes les parties qu'elles doivent avancer sur la voie d'une réconciliation véritable.

Annexe VI

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous nous associons à la déclaration qui sera prononcée par la Délégation de l'Union européenne.

Alors que nous tenons un débat ici au Conseil de sécurité, les dirigeants de l'Union européenne et des Balkans occidentaux réfléchissent à des moyens de renforcer leur coopération, en particulier pour venir à bout de la maladie à coronavirus (COVID-19). Je me félicite que la Bosnie-Herzégovine reçoive aujourd'hui l'attention voulue sur les deux continents.

Ce fut un plaisir d'entendre Mme Irena Hasić expliquer de manière réaliste les besoins et les aspirations des jeunes dans le pays. L'Estonie se tient aux côtés des organisations non gouvernementales qui encouragent les jeunes à contribuer davantage à façonner la société dans laquelle ils vivent.

Je tiens à remercier le Haut-Représentant Valentin Inzko pour son vingt-troisième rapport périodique présenté au Secrétaire général (S/2020/345, annexe) depuis sa prise de fonctions en 2009. Le fait que l'équipe de M. Inzko continue à s'atteler à près de 100 % de ses tâches, bien que sa taille et son budget aient diminué de plus de 50 % depuis 2009, est tout à fait admirable. L'Estonie tient à exprimer son appui total à un Bureau du Haut-Représentant solide et efficace, qui reste nécessaire pour lui permettre de s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées.

Bien que la nomination du Conseil des ministres en décembre ait été un développement très positif, nous observons avec un vif regret la paralysie des travaux de nombreuses institutions au niveau de l'État, notamment l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine, par le Parti social démocrate indépendant. Nous sommes également déçus d'apprendre qu'au cours de la période considérée, les autorités de la Republika Srpska ont durci leur discours de division et régulièrement pris des décisions qui remettent en cause la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, voire la Constitution. Alors que les dirigeants du pays se sont montrés prêts à coopérer, surtout au début de la crise, ils doivent aujourd'hui arrêter de régresser vers le statu quo d'avant la pandémie. De l'avis de M. Inzko, y a-t-il une possibilité que cela se produise ?

Nous nous félicitons des importants efforts consentis par les médecins de tout le pays pour coopérer les uns avec les autres, y compris dans la ville divisée de Mostar, ainsi qu'on a pu le voir récemment dans les médias. Alors que la Bosnie-Herzégovine espère vaincre la pandémie, il est très regrettable que certaines autorités publiques continuent de bloquer la prise de décisions au niveau de l'État et de limiter les revenus des institutions centrales. Cela peut compromettre la capacité de ces institutions de fonctionner correctement et de faire face à des situations extraordinaires, telles que la pandémie COVID-19.

L'Estonie appuie résolument la solidarité de l'Union européenne avec les Balkans occidentaux et l'important dispositif de soutien financier, d'un montant de 3,3 milliards d'euros, qu'elle a mobilisé pour aider la région à surmonter la crise liée à la COVID-19. Nous saluons le travail et l'appui de tous les autres acteurs qui fournissent une aide matérielle et autre à la Bosnie-Herzégovine, tels le Bureau du Coordinateur résident des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement. De plus, l'Opération Althea, dirigée par l'Union européenne, contribue grandement à l'action menée par le pays pour maintenir la sûreté et la sécurité. Nous sommes pleinement en faveur de la poursuite de son mandat

exécutif et appelons toutes les parties à s'abstenir de toute action ou politique qui pourrait déstabiliser la sécurité dans le pays.

En juillet de cette année, nous commémorerons le vingt-cinquième anniversaire du génocide de Srebrenica. On ne peut admettre que cette tragédie historique soit minimisée de quelque manière que ce soit. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'une glorification des criminels de guerre et signalant que des institutions sont baptisées de leurs noms. Répandre des discours nationalistes et provocateurs, nier les crimes de guerre ou glorifier les criminels de guerre condamnés ne va pas dans le sens de la perspective euro-atlantique du pays.

Nous espérons que les élections municipales d'octobre seront libres et régulières, et nous appelons les autorités du pays à lancer les préparatifs en temps utile et à trouver une solution pour permettre à l'élection d'avoir lieu dans la ville de Mostar. Nous appelons également les autorités de Bosnie-Herzégovine à renforcer l'état de droit et à appliquer les décisions judiciaires contraignantes.

L'Estonie est certaine que l'avenir de la Bosnie–Herzégovine passe par la voie euro-atlantique, conformément à l'aspiration légitime de ses citoyens. Nous nous félicitons que la Présidence de Bosnie-Herzégovine se soit récemment engagée une nouvelle fois à respecter les 14 priorités clefs figurant dans l'avis de la Commission européenne. Pour aller de l'avant, tous les dirigeants politiques du pays doivent obtenir des résultats concrets et mettre en œuvre des réformes fondamentales. En cette période difficile, et à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de Dayton, nous appelons tous les niveaux de l'État à travailler dans la solidarité et l'unité.

Annexe VII

Déclaration de M. Wadid Benaabou, Coordonnateur politique adjoint de la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, et la représentante de l'organisation non gouvernementale Initiative des jeunes en faveur des droits de l'homme, Mme Irena Hasić, pour leurs présentations. Je salue également la présence à cette réunion des représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la Serbie et de l'Union européenne. La France s'associe pleinement à la déclaration que prononcera le représentant de la Délégation de l'Union européenne.

Les défis restent importants en Bosnie-Herzégovine, comme l'a expliqué le Haut-Représentant, mais je note plusieurs développements positifs qui montrent que la coopération et l'unité peuvent prévaloir.

Tout d'abord, j'aimerais saluer la réponse des dirigeants et des citoyens de Bosnie-Herzégovine au défi de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La réaction rapide des autorités à tous les niveaux et la bonne coordination entre tous les acteurs ont permis de maîtriser la propagation du virus malgré la crise politique. L'Union européenne a également démontré sa solidarité en apportant une assistance afin de répondre aux besoins médicaux les plus urgents et d'assurer la reprise économique, complétée par l'aide bilatérale de ses États membres.

Deuxièmement, la formation du Conseil des ministres au niveau de l'État central en décembre dernier est une évolution positive qui était attendue depuis longtemps, depuis les élections générales de 2018. Cependant, nous regrettons la décision de bloquer le fonctionnement normal des institutions au niveau de l'État qui a été prise à la mi-février à la suite d'une décision de la Cour constitutionnelle. Nous appelons toutes les parties prenantes à respecter les décisions de la Cour constitutionnelle et à permettre aux institutions de Bosnie-Herzégovine de fonctionner normalement dès que possible. Le budget 2020 doit également être adopté afin de permettre à l'État de fonctionner. En outre, nous appelons à la formation du gouvernement de la Fédération et à la tenue d'élections locales à Mostar.

Troisièmement, je souhaite réaffirmer la conviction de la France quant à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine et des Balkans occidentaux. L'Union européenne reste pleinement engagée sur cette question, comme le démontre l'organisation aujourd'hui d'une visioconférence des dirigeants de l'Union et des six pays des Balkans occidentaux. Nous nous félicitons de l'accord conclu la semaine dernière entre les trois membres de la Présidence de Bosnie-Herzégovine sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission européenne concernant l'état de droit et le fonctionnement démocratique en Bosnie-Herzégovine. Nous espérons que cet accord ouvrira la voie à la reprise d'un fonctionnement normal des institutions au niveau de l'État. Les réformes dans les domaines économique et social, l'état de droit, le fonctionnement démocratique et les droits de l'homme sont plus que jamais nécessaires au développement de la Bosnie-Herzégovine et au rapprochement européen. Je rappelle également l'importante contribution à la stabilité du pays de l'opération militaire de l'Union européenne EUFOR ALTHEA, mandatée par le Conseil.

Enfin, la France continue de condamner fermement la glorification des crimes de guerre et des criminels, quelle que soit leur communauté d'origine. La justice nationale et internationale a fait un travail remarquable pour poursuivre et condamner les responsables des atrocités commises pendant le conflit. Il est inacceptable de

contester les décisions judiciaires. Je pense en particulier au génocide de Srebrenica, dont nous commémorons le vingt-cinquième anniversaire cet été. Les processus de justice transitionnelle et de réconciliation restent la seule base solide pour l'avenir du pays, et à cet égard, je partage pleinement les propos de l'Ambassadeur allemand sur la réconciliation franco-allemande, qui peut être une source d'inspiration.

Annexe VIII

Déclaration de M. Mushin Syihab, Représentant permanent adjoint de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais commencer par remercier le Haut-Représentant Valentin Inzko et Mme Irena Hasić pour leurs importantes présentations.

Le rapport (S/2020/345, annexe) nous a appris qu'il n'y a pas eu de progrès significatifs sur le terrain. Au contraire, nous avons même vu des discours tentant de revenir en arrière sur une question de fond. Nous ne pouvons pas laisser le souvenir de Srebrenica s'effacer en glorifiant les criminels. Ces discours, qui prêtent à confusion et cherchent à diviser, sont inutiles, irresponsables et inacceptables. Dans ce contexte, je tiens à souligner trois points importants.

Le premier porte sur le soutien aux institutions de l'État. Les divisions politiques ne font que perpétuer les conflits. L'intensification des discours fermes et de division ne peut pas unifier la Bosnie-Herzégovine. L'Indonésie demande à toutes les parties de respecter la Constitution de la Bosnie-Herzégovine, les lois en vigueur et l'intégrité des institutions étatiques. À cet égard, nous voudrions souligner notre point de vue, exprimé lors de chaque séance sur la Bosnie-Herzégovine, à savoir que l'état de droit doit être respecté afin que la structure de base de la démocratie soit maintenue et puisse être renforcée davantage.

Nous soutenons le point de vue du Haut-Représentant s'agissant de la nécessité pour les autorités de Bosnie-Herzégovine, à tous les niveaux, de respecter leur engagement en faveur d'un État pacifique. À cet égard, pensons un instant à la jeune génération de Bosnie-Herzégovine, qui cherche encore la véritable signification de la paix. La jeune génération, née après la guerre, peut se demander pourquoi le conflit, la division et la ségrégation continuent et sont si importants. Pouvons-nous répondre à cette question pour la jeune génération de Bosnie-Herzégovine ? Tout en me faisant l'écho de la préoccupation de Mme Hasić, je voudrais souligner qu'investir dans les jeunes revient à investir dans l'avenir, ce qui signifie également investir dans la paix.

Mon deuxième point porte sur la nécessité de trouver des solutions innovantes. Comme nous le savons tous, et comme le souligne également le dernier rapport, aucun progrès substantiel n'a été réalisé dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine depuis sa signature en 1995.

Nous partageons également les préoccupations du Haut-Représentant concernant les élites politiques qui pratiquent une politique de blocage de toute prise de décision au niveau de l'État. Cela inclut le blocage du budget de l'État, la nomination du Président du Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine, avant que ces questions puissent être réglées de manière définitive, et de nombreux autres processus législatifs au niveau de l'État.

Année après année, aucun progrès significatif n'est réalisé sur les cinq objectifs et les deux conditions nécessaires à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant. L'approche doit être modifiée. Le système doit être évalué. La stratégie doit être révisée.

Cela étant dit, nous demandons instamment au Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine de rechercher des solutions innovantes pour remédier à l'enlisement des progrès dans le pays. Tant qu'il n'y a pas d'innovation, les progrès restent hors de portée. Il peut être opportun d'envisager toutes les mesures propices à l'avancement du processus de paix. Nous invitons également le Haut-Représentant à envisager d'imposer les pouvoirs de Bonn pour s'adresser aux parties locales qui semblent incapables ou peu désireuses de coopérer.

Mon troisième et dernier point est la réponse à la crise provoquée par maladie à coronavirus (COVID-19). Nous apprécions vivement la coopération et la coordination sincères et rapides dont ont fait preuve les dirigeants politiques et institutionnels de Bosnie-Herzégovine pour faire face à la pandémie, en particulier au cours de sa phase initiale.

Nous pensons que cette pandémie nous apprendra une leçon très importante, à savoir que l'identité et les divisions politiques ne peuvent pas sauver l'humanité. La clé, c'est la solidarité. Nous espérons que ce tournant crucial perdurera bien après le passage de la pandémie et qu'il ne restera aucun compromis pour l'égoïsme, l'ego et la haine.

Je voudrais conclure en exprimant le soutien de longue date de l'Indonésie à une Bosnie-Herzégovine pacifique et prospère, un pays qui est fort et uni en mettant les intérêts et les voix du peuple au premier plan, en particulier la voix de sa jeune génération.

Annexe IX

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit d'emblée permis de remercier M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, pour son exposé clair et concis.

En Bosnie-Herzégovine, comme ailleurs dans le monde, la tragédie humaine sans précédent de la maladie à coronavirus (COVID-19) touche les individus, les familles, les communautés et la société dans son ensemble.

En cette période de crise, je tiens à saluer les efforts de coopération et de coordination déployés par les dirigeants politiques et institutionnels pour sauver des vies et préserver les moyens de subsistance. Néanmoins, le succès de ces efforts reste tributaire de leur adhésion au cadre juridique et constitutionnel du pays, de leur transparence et de leur plein respect des normes internationales en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales.

Le rôle constructif de la communauté internationale, qui a fourni une aide financière et matérielle aux dirigeants politiques et institutionnels pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), mérite également d'être souligné.

La remise en cause de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, des compétences et des institutions au niveau de l'État constitue non seulement une grave menace pour la stabilité politique générale, mais aussi un revers pour les principales réalisations dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine. Il incombe donc à toutes les parties de travailler dans le respect du cadre constitutionnel et juridique afin d'assurer le fonctionnement de toutes les institutions et leur étroite coopération dans l'intérêt des citoyens et à tous les niveaux du Gouvernement bosnien.

L'absence de progrès dans le règlement des questions électorales est également une source majeure de préoccupation. Par conséquent, toutes les mesures appropriées doivent être prises pour la mise en place du Gouvernement fédéral après les élections générales de 2018 et la résolution des problèmes découlant de la décision de la Cour constitutionnelle sur le système électoral de la ville de Mostar, où aucune élection n'a eu lieu depuis 2008.

En outre, j'invite les partis politiques à accélérer leurs efforts pour soutenir les candidates, ce qui permettrait de mieux refléter la composition de la population et de faire avancer la Bosnie-Herzégovine dans la bonne direction vers l'égalité des sexes.

La réalisation du droit des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays à retourner dans leurs foyers d'origine reste au cœur des objectifs de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine. À cet égard, il incombe aux autorités à tous les niveaux de créer les conditions politiques, économiques et sociales propices au retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées, sans préférence pour un groupe particulier.

La mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine joue un rôle essentiel d'appui aux efforts visant à maintenir un environnement viable et sûr. À cette fin, j'invite instamment les autorités à concentrer leurs efforts sur le professionnalisme, la responsabilité et la coordination des services de police afin de servir les citoyens et de leur assurer sécurité et protection personnelles.

En conclusion, ma délégation souhaiterait voir la mise en œuvre de réformes prospectives qui soutiennent et renforcent la sécurité, la stabilité et la prospérité de la Bosnie-Herzégovine et la promotion de l'appropriation locale de l'Accord-cadre général pour la paix.

Annexe X

Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier le Haut-Représentant Valentin Inzko et Mme Hasić de leurs exposés. Nous avons écouté attentivement ce que M. Inzko vient de dire et avons étudié en détail le rapport écrit (S/2020/345, annexe). Malheureusement, force est de constater une fois encore que la qualité des rapports du Haut-Représentant ne s'est pas améliorée. Nous notons avec regret que critiquer les Serbes de Bosnie pour tout ce qui se passe en Bosnie-Herzégovine est devenu une habitude dans ces rapports. On impute aux Serbes la responsabilité de toutes les difficultés auxquelles la Bosnie-Herzégovine est confrontée aujourd'hui. Il en résulte que le rapport ne donne pas une image équilibrée de la situation sur le terrain.

Le Haut-Représentant fait mine d'ignorer que la majorité des problèmes en Bosnie-Herzégovine découlent de l'absence de consensus entre les trois peuples constitutifs. Au lieu de s'échiner à pointer une partie du doigt, le Bureau du Haut-Représentant devrait encourager le dialogue entre les communautés et offrir ses bons offices afin d'aider les Bosniens à résoudre leurs différends. Le temps de la gouvernance externe est révolu. Le peuple bosnien mérite le droit de décider de son destin par lui-même.

Nous ne partageons pas ce qui a été dit dans le rapport sur l'immobilité, voire la régression qui aurait été observée dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix, y compris s'agissant des cinq objectifs et des deux conditions nécessaires à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant. Selon nous, la situation en Bosnie-Herzégovine est calme et stable et ne représente aucune menace pour la paix et la sécurité internationales. Néanmoins, le Haut-Représentant continue de trouver des arguments inventés de toutes pièces pour préserver indéfiniment la protection internationale sur cet État souverain et indépendant, une protection qui n'a plus de raison d'être. Nous appelons nos collègues du Conseil de sécurité et du Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix à prendre les mesures nécessaires pour fermer rapidement le Bureau du Haut-Représentant.

Dans son rapport, le Haut-Représentant indique que la Bosnie-Herzégovine doit respecter ses « obligations permanentes » envers l'OTAN et note que les autorités de Bosnie-Herzégovine à tous les niveaux sont attachés à un État qui « avance de manière irréversible sur la voie de l'intégration euro-atlantique » (*S/2020/345, annexe, p.4*). Nous nous devons de souligner qu'il n'y a pas de consensus dans la société bosnienne sur cette question. Le Haut-Représentant n'est pas habilité à promouvoir l'intégration européenne ou euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine et ne doit pas abuser de son mandat en le faisant. Sa responsabilité est de veiller à la mise en œuvre des dispositions à caractère civil de l'Accord-cadre général. Rappelons aussi que les décisions de la présidence de la Bosnie-Herzégovine en matière de politique étrangère doivent être prises par consensus.

Nous invitons le Haut-Représentant à accorder plus d'attention aux nombreuses questions urgentes qui se posent dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine, parmi lesquelles la formation en suspens d'un nouveau Gouvernement de la Fédération et la nomination de juges à la Cour constitutionnelle, le collège incomplet des deux chambres du Parlement de la Fédération, le manque de progrès dans la tenue des élections locales dans la ville de Mostar et l'absence d'égalité constitutionnelle des Serbes dans les cantons de la Fédération.

Nous nous demandons pourquoi le Haut-Représentant en est presque à diaboliser les activités de la Commission d'enquête internationale indépendante sur

les souffrances de tous les peuples de la région de Srebrenica entre 1992 et 1995, nommée par le Gouvernement de la Republika Srpska. D'après ce que nous croyons comprendre, ces structures ont été établies en raison des lacunes bien connues dans les activités du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Nous avons exprimé nos préoccupations à ce sujet plus d'une fois.

Des documents des archives britanniques, déclassifiés et publiés en janvier de cette année, révèlent des détails importants sur les événements du conflit armé à Srebrenica. Il a été confirmé, en particulier, que les Serbes de Bosnie ont subi des attaques de la région placée sous la protection des Casques bleus des Nations Unies. Nous espérons que les commissions internationales indépendantes nommées par la Republika Srpska contribueront à faire la lumière sur ces événements tragiques.

Nous appelons toutes les entités internationales présentes en Bosnie-Herzégovine, y compris le Bureau du Haut-Représentant, la Délégation de l'Union européenne et la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, à mener leurs activités conformément à leurs mandats respectifs et à la politique approuvée par le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix afin de promouvoir l'appropriation locale du processus décisionnel international.

En tant que l'un des garants internationaux de l'Accord de paix de Dayton, la Russie continuera de veiller à ce que l'Accord soit strictement appliqué. Nous appuyons le dialogue inter-bosnien fondé sur le respect mutuel. Nous espérons que tous les partenaires internationaux qui souhaitent réellement une stabilité durable en Bosnie-Herzégovine encourageront la coopération entre les parties bosniennes et s'abstiendront de toute évaluation biaisée ou unilatérale, qui ne ferait qu'aggraver la situation.

Nous exhortons les Bosniaques, les Croates et les Serbes à recourir à des approches collectives pour régler les questions en suspens en s'appuyant sur les fondements solides de l'Accord de paix de Dayton, qui garantit l'égalité des trois peuples constitutifs.

Annexe XI

Déclaration de Mme Halimah DeShong, Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l’Organisation des Nations Unies

Saint-Vincent-et-les Grenadines remercie M. Valentin Inzko de son exposé et de son dernier rapport en date sur l’application de l’Accord de paix en Bosnie-Herzégovine (S/2020/345, annexe). Nous saluons son engagement indéfectible envers son mandat et le peuple bosnien, ainsi qu’envers les objectifs et les conditions établis par le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix. Nous remercions également Mme Irena Hasić de son exposé informatif et souhaitons la bienvenue à tous les représentants à la présente séance.

Nous voulons tout d’abord exprimer notre inquiétude face à la pandémie de maladie à coronavirus, qui a déjà eu un effet dévastateur sur le monde. À cet égard, nous nous félicitons de la volonté de coopérer et de coordonner la réponse à cette crise dont ont fait preuve les dirigeants politiques et institutionnels, comme il est indiqué dans le rapport du Haut-Représentant. Nous exhortons toutes les parties à s’abstenir de tout discours acrimonieux susceptible d’entraver la réponse et d’avoir des répercussions négatives sur l’environnement politique. La nouvelle pandémie de maladie à coronavirus est un problème qui requiert une action collective et partant, l’unité et la cohésion de toutes les parties.

En ce qui concerne l’Accord de paix, nous continuons à encourager la collaboration entre les parties conformément au droit international et soulignons le rôle que doit jouer la diplomatie. Nous insistons en outre sur la nécessité d’un dialogue constructif entre les communautés de la Bosnie-Herzégovine. Afin de parvenir à une paix et à une réconciliation à long terme entre toutes les personnes de toutes les communautés, il est important que le pays s’approprie les processus politiques et de paix. Malheureusement, le Haut-Représentant note dans son rapport qu’il n’y a pas eu d’engagement sérieux à mettre en œuvre les objectifs et les conditions du Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix. Nous espérons que les parties pourront sortir de cette impasse.

Enfin, nous appelons à une plus grande représentation des femmes, dont le rôle dans la société ne saurait être ni écarté ni diminué. Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité doit être aux avant-postes et, à cette fin, nous affirmons avec force la nécessité d’une justice de genre dans tous les domaines.

Annexe XII

Déclaration de M. Xolisa Mabhongo, Représentant permanent adjoint de l’Afrique du Sud auprès de l’Organisation des Nations Unies

Nous remercions le Haut-Représentant chargé d’assurer le suivi de l’application de l’Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, du dernier rapport de son bureau sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans le pays (S/2020/345, annexe). Le travail fourni par son bureau reste inestimable pour la population de Bosnie-Herzégovine et de la région.

D’emblée, l’Afrique du Sud salue les efforts déployés par toutes les parties pour répondre à la pandémie de coronavirus, et espère que cette dernière sera vue comme l’occasion de réaliser l’unité d’objectif, même après qu’elle aura été maîtrisée. En ce qui concerne les mesures prises pour faire face à la pandémie, l’Afrique du Sud partage l’avis du Bureau du Haut-Représentant : tous les efforts doivent être bien conçus, correctement ciblés et étroitement coordonnés pour améliorer leur succès.

L’absence de progrès dans le cadre du processus de dialogue reste une source de préoccupation. Nous appelons donc toutes les parties à rester attachées aux objectifs du dialogue mené dans le pays et à s’abstenir de toute mesure susceptible d’en compromettre les perspectives, ce qui ferait obstacle à la réconciliation et à une paix durable. Les accords et mécanismes en vigueur conservent leur pertinence pour faire avancer le processus de dialogue et nous exhortons toutes les parties prenantes à s’employer en toute bonne foi à suivre leurs paramètres pour appuyer cet objectif. Plus important encore, nous soulignons que l’appropriation nationale du processus de paix incombe à toutes les parties prenantes en Bosnie-Herzégovine.

Les désaccords observés entre les partis politiques continuent d’entraver la réalisation du programme « 5 plus 2 », c’est-à-dire les cinq objectifs et deux conditions définis par le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix. En outre, les discours provocateurs, incendiaires et nationalistes sont susceptibles de compromettre la stabilité de l’État et menacent sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Sur une note positive, nous saluons la nomination du Président du Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine. Nous pensons que cela contribuera à ouvrir la voie au dialogue et à la coopération. Cela étant, le fait que d’autres sièges n’ont pas été pourvus, comme ceux des juges de la Cour constitutionnelle et d’autres entités, continue d’entraver le bon fonctionnement de l’État. En conséquence, nous encourageons toutes les parties à accélérer la conclusion de ces importants processus.

Pour terminer, qu’il me soit permis de réitérer l’appel de ma délégation à un dialogue constructif entre toutes les entités, ainsi qu’entre les différentes structures bosniennes et le Haut-Représentant. Ce n’est que par le dialogue et le compromis que l’on pourra atteindre un règlement politique propre à instaurer la paix et la stabilité non seulement en Bosnie-Herzégovine, mais dans toute la région.

Annexe XIII

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la République tunisienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, pour son exposé et son rapport (S/2020/345, annexe) sur la mise en œuvre de l'Accord de paix, ainsi que Mme Irena Hasić, Directrice exécutive de l'Initiative des jeunes en faveur des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, de son exposé. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue aux représentants de l'Union européenne, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie.

Pour commencer, je tiens à faire part aux autorités de Bosnie-Herzégovine de notre appui et de notre solidarité, et à saluer leurs efforts coordonnés pour lutter contre la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et en atténuer les effets. Comme le souligne le rapport, la pandémie de COVID-19 démontre qu'agir dans le cadre constitutionnel et juridique pour assurer la pleine fonctionnalité de toutes les institutions et leur étroite coordination est dans l'intérêt commun de tous les niveaux de l'administration du pays et de tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine. Nous pensons qu'une telle coordination contribue à la réconciliation entre toutes les communautés de Bosnie-Herzégovine.

Ma délégation se félicite de la nomination, à la fin décembre 2019, du nouveau Conseil des ministres au niveau de l'État, pour faire suite aux élections de 2018. Nous notons toutefois que certains gouvernements cantonaux n'ont toujours pas été nommés.

Ma délégation appuie les efforts déployés par le Bureau du Haut-Représentant, conformément à l'Accord de Dayton et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et appelle toutes les parties à consentir des efforts concertés pour appliquer l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

En ce qui concerne les cinq objectifs et les deux conditions préalables à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant, nous encourageons toutes les parties à honorer leurs engagements en vue de garantir la pleine autonomie de la Bosnie-Herzégovine.

Certes, à la fin de l'année, nous célèbrerons le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de Dayton, mais le rapport du Haut-Représentant souligne que de nombreuses questions n'ont toujours pas été réglées. À cet égard, nous tenons à faire part de notre inquiétude face à la persistance des déclarations qui sèment la discorde et des discours qui incitent à la haine. Nous appelons tous les dirigeants politiques à donner la priorité à l'intérêt national de tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine et à donner la possibilité aux jeunes générations de construire un avenir meilleur fondé sur l'unité ethnique et culturelle. Dans ce contexte, la Tunisie exprime son plein appui à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous exhortons toutes les parties à prendre les mesures nécessaires pour renforcer l'état de droit et assurer la participation des jeunes et des femmes aux divers échelons des processus politiques.

Au mois de juillet, nous commémorerons l'anniversaire du génocide de Srebrenica, or nous restons profondément préoccupés par un déni obstiné du génocide, et appelons à cesser de glorifier les criminels de guerre ou d'honorer leur mémoire.

Pour terminer, ma délégation réaffirme son plein appui aux efforts de la Bosnie-Herzégovine pour stabiliser le pays et promouvoir la réconciliation entre ses différents groupes ethniques, et se tient prête à travailler avec ses partenaires pour accompagner une paix et une sécurité pérennes et un développement durable.

Annexe XIV

Déclaration de M. David Clay, Coordinateur politique à la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que nos deux intervenants de ce matin.

Je voudrais, pour commencer, remercier le Haut-Représentant et son équipe de leur rapport détaillé (S/2020/345, annexe). Certes, nous préférerions tous que les acteurs locaux assument la responsabilité de garantir un avenir sûr, pacifique et durable à la Bosnie-Herzégovine, mais le Bureau du Haut-Représentant continue de jouer un rôle essentiel. Il a le plein appui du Royaume-Uni, notamment s'agissant du recours au pouvoir exécutif si la situation l'exigeait.

Comme le précise le Haut-Représentant, la Bosnie-Herzégovine, à l'instar de presque tous les autres pays, lutte actuellement contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous sommes impressionnés par la discipline et la solidarité dont font preuve les autorités pour s'acquitter de cette tâche considérable et constante, et nous saluons le sens de l'unité communiqué par les dirigeants politiques et institutionnels tandis qu'ils s'attaquent à ce problème commun. Nous sommes prêts à accompagner la Bosnie-Herzégovine et le Bureau du Haut-Représentant dans l'action face à ce défi commun.

Ces six derniers mois, nous avons été heureux de constater qu'il était possible de surmonter les problèmes dus aux blocages en Bosnie-Herzégovine – tout d'abord, avec l'accord tant attendu, en décembre de l'année dernière, autour de la formation d'un Gouvernement stable, qui continuera sur la voie de la coopération entre la Bosnie-Herzégovine et l'OTAN ; et, deuxièmement, avec l'accord novateur sur les réformes socioéconomiques qui bénéficieront directement à l'ensemble de l'aide de la Bosnie-Herzégovine.

L'accord conjoint auquel les membres de la Présidence sont parvenus le 28 avril sur un processus permettant à la Bosnie-Herzégovine de mettre en œuvre les avis et recommandations de l'Union européenne sur les droits de l'homme, les valeurs démocratiques et l'état de droit montre une nouvelle fois que la Bosnie-Herzégovine peut œuvrer en faveur d'un avenir positif.

Toutes ces mesures sont importantes pour améliorer les perspectives d'un avenir euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine. Nous exhortons les responsables politiques à participer de manière constructive à ce processus, qui sera bien plus utile pour les citoyens de Bosnie-Herzégovine que les menaces non constructives de blocage politique dont nous avons été témoins récemment en ce qui concerne les juges étrangers siégeant à la Cour constitutionnelle, une institution fondamentale prévue par l'Accord de Dayton. Nous constatons avec satisfaction qu'en dépit de ces menaces, la Cour continue ses travaux. Ces menaces ne font que retarder davantage la fin de la supervision internationale. Le Royaume-Uni tient à souligner l'importance de la Cour et se félicite de la nomination de la nouvelle juge, Angelika Nussberger, qui possède de solides compétences.

Nous exhortons également les dirigeants à profiter de cette période d'unité pour achever la formation du Conseil des ministres et pour nommer les autorités à tous les autres niveaux après les élections d'octobre 2018.

Des élections locales étaient prévues cette année. S'il est vrai que nous devons voir ce qu'il est possible de faire compte tenu de la situation résultant de la pandémie COVID-19, nous ne devons pas oublier la situation déplorable concernant la ville de

Mostar, où aucune élection n'a eu lieu depuis 2008 – comme l'a souligné aujourd'hui le Haut-Représentant –, ce qui constitue une violation des droits fondamentaux des citoyens, selon la Cour européenne des droits de l'homme. Comme indiqué dans les accords du 28 avril, il est impératif que la Bosnie-Herzégovine prenne d'urgence toutes les mesures qui s'imposent pour que des élections se tiennent à Mostar cette année.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations figurant dans l'avis de l'Union européenne, la Bosnie-Herzégovine a déclaré qu'elle allait régler les questions en suspens relatives à tous les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, notamment l'arrêt *Sejdić-Finci*, et veiller à ce que tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine puissent exercer leurs droits démocratiques fondamentaux et participer sur un pied d'égalité à l'avenir de leur pays.

La réforme de l'état de droit est également au cœur de cet accord. Comme le souligne le rapport du juge Priebe, il importe de s'attaquer aux problèmes qui se posent et de poursuivre la lutte contre la corruption. Il est essentiel que les responsables politiques s'attaquent à ce problème sans plus tarder.

Je tiens à féliciter le Bureau du Haut-Représentant pour son travail dans le district de Brčko. Grâce au travail accompli en coordination avec la communauté internationale, il a encouragé la bonne gouvernance, le développement des infrastructures et la croissance du secteur privé. Il s'agit d'un bon modèle de réforme.

Cette année marque le vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord-cadre général pour la paix, qui a mis fin aux hostilités en Bosnie-Herzégovine. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer l'appui sans faille du Royaume-Uni à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Il faut que la Bosnie-Herzégovine et la communauté internationale trouvent les moyens de célébrer cet anniversaire comme il se doit et de promouvoir un environnement sûr et un avenir positif et prospère pour la Bosnie-Herzégovine. Il importe également que la Bosnie-Herzégovine trouve les moyens de revitaliser et d'intensifier les efforts visant à mettre en œuvre le programme « 5 plus 2 ».

Cette année marque également le vingt-cinquième anniversaire du génocide de Srebrenica. Nous devons nous réunir en mémoire du génocide et de toutes les victimes des terribles conflits qui ont eu lieu dans les Balkans dans les années 90. Nous devons veiller à ce que de tels événements ne se reproduisent jamais. Il est profondément préoccupant que la glorification des criminels de guerre se poursuive dans tous les camps, faisant obstacle à une réconciliation durable. Il est inacceptable que des individus et des pans de la société, y compris des hommes politiques, continuent de nier le génocide de Srebrenica, alors que ces faits ont été qualifiés de génocide par deux tribunaux internationaux et des instances judiciaires nationales.

Je voudrais aborder brièvement la question soulevée par le Représentant permanent de la Fédération de Russie concernant les archives du Royaume-Uni. Comme l'a indiqué le Représentant permanent, les archives nationales du Royaume-Uni ont récemment publié des documents relatifs à la Bosnie-Herzégovine datant de 25 ans, dans le cadre de l'engagement constant du Royaume-Uni en faveur de la transparence. La position ferme du Royaume-Uni selon laquelle un génocide a été commis à Srebrenica est sans équivoque. S'agissant du jugement qui fait autorité sur ce qui s'est passé à Srebrenica et ailleurs, il faut se référer aux décisions des tribunaux internationaux. Le Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 a entendu des milliers de témoins, dont les témoignages ont été transcrits sur des millions de pages.

Le Royaume-Uni continue d’appuyer les efforts de réconciliation en Bosnie-Herzégovine et dans les Balkans occidentaux d’une manière plus générale, notamment grâce à nos projets et à notre rôle dans le processus de Berlin.

Pour terminer, la Bosnie-Herzégovine a gravement pâti de l’attitude de ceux qui sont au pouvoir, qui continuent de poursuivre des intérêts politiques étroits et ne veulent pas faire des compromis. Nous espérons que les faits récents permettront de changer les choses.

La crise de COVID-19 nous touche tous. Les réponses de la Bosnie-Herzégovine contribuent à atténuer les problèmes. Les dirigeants politiques ont saisi cette occasion pour faire avancer les réformes afin que la Bosnie-Herzégovine sorte de la crise plus forte, avec l’appui de ses partenaires. Nous appelons les responsables politiques de la Bosnie-Herzégovine à démontrer leur engagement à aller de l’avant, à se tourner vers l’avenir et non vers le passé, et à agir pour offrir à leurs citoyens l’avenir positif qu’ils méritent tant.

Annexe XV

Déclaration de Mme Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d’Amérique auprès de l’Organisation des Nations Unies

Tous les commentaires que nous avons entendus au sujet des jeunes sont vraiment encourageants, et cela a été un vrai plaisir d’avoir cette conversation ce matin avec Valentin, juste pour pouvoir discuter, personnellement, des jeunes et de l’importance de ce mouvement et s’assurer qu’eux aussi comprennent leur engagement et leur contribution à l’avenir du pays. C’était agréable d’entendre les représentants de l’Indonésie et de l’Allemagne parler de l’importance de la jeunesse, et je pense que le rôle des jeunes est d’une importance capitale dans n’importe quel pays. Évidemment, comme Valentin et moi en avons discuté ce matin, la communauté internationale apprécie vivement sa représentation, qui a joué un rôle déterminant dans l’évolution du pays. Au nom de l’administration Trump, je tiens à lui exprimer personnellement notre gratitude.

La vision des États-Unis d’Amérique est celle d’une démocratie moderne, multi-ethnique, stable et prospère en Bosnie-Herzégovine – une démocratie qui prend en main son destin. Les derniers rapports de Valentin montrent que même s’il y a des signes encourageants, il reste encore beaucoup à faire – et il a été très honnête à ce sujet ce matin –, que ce soit pour que le pays puisse aller de l’avant après les élections générales de 2018 ou pour préparer les prochaines élections municipales.

Quelle que soit la date de ces élections, des mesures peuvent être prises dès maintenant sur le plan institutionnel pour qu’elles se tiennent dans la transparence. Nous appuyons fermement son mandat au titre de l’Accord de Dayton, qui lui donne le pouvoir d’interpréter en dernier ressort les aspects civils de l’accord de paix. En outre, nous saluons le travail que continue d’accomplir la mission militaire de l’Union européenne en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l’opération Althea et le rôle qu’elle joue dans le maintien d’un environnement sûr et sécurisé.

La Bosnie-Herzégovine, tout comme le reste du monde, a dû prendre des mesures extraordinaires pour lutter contre la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et en atténuer les effets. Les dirigeants politiques et institutionnels de Bosnie-Herzégovine ont coopéré dans le cadre de la riposte – preuve que le Gouvernement peut fonctionner et gouverner pour servir les intérêts du peuple quand il en a la volonté. Il faut que les efforts visant à lutter contre la pandémie et à atténuer ses effets continuent à être bien élaborés et bien ciblés, et respectent pleinement le cadre constitutionnel et juridique du pays.

Les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine doivent prendre des mesures en vue de la réconciliation politique, et ils doivent mettre en œuvre des réformes trop longtemps attendues, notamment pour garantir la viabilité budgétaire, lutter contre la corruption et la criminalité organisée. Nous encourageons l’adoption rapide du budget de l’État pour 2020, qui reste une condition préalable à la tenue d’élections en Bosnie-Herzégovine, lesquelles sont prévues en octobre. Si ces élections sont retardées du fait de la pandémie, nous ne devons pas perdre de vue l’objectif de l’organisation d’élections libres et régulières qui reflètent la volonté du peuple.

Les États-Unis s’opposent avec la plus grande fermeté aux efforts entrepris par des acteurs malintentionnés pour exploiter le contexte politique en Bosnie-Herzégovine à des fins personnelles, politiques et financières. Les dirigeants nationalistes continuent de nier les crimes de guerre et de glorifier des criminels de guerre condamnés. Des personnalités politiques de haut rang et certains segments de la société contestent de plus en plus les décisions des tribunaux internationaux, qui ont à connaître de graves violations du droit international humanitaire. Des acteurs

extérieurs continuent de cibler la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, et des acteurs malveillants cherchent à saper les institutions de l'État. Ces attitudes et ces actes posent une menace grave et crédible aux perspectives de réconciliation durable dans le pays.

Le Gouvernement Trump est déterminé à aider le peuple bosnien dans sa quête d'une société plus libre, juste et démocratique. La Bosnie-Herzégovine doit maintenir le cap dans la voie de l'intégration européenne et de la coopération transatlantique. Nous espérons que les conditions et les objectifs préalables fixés pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant seront intégralement remplis. Ces objectifs peuvent certainement être réalisés, et cela permettra de renforcer considérablement la sécurité, la stabilité et la prospérité en Bosnie-Herzégovine.

Annexe XVI

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier M. Valentin Inzko de son rapport (S/2020/345, annexe) et de son exposé. Je salue la présence des représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie, ainsi que de Mme Irena Hasić, à la présente réunion.

Ma délégation salue la nomination du nouveau Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine. Nous sommes également encouragés de voir que le pays parvient à gérer les circonstances extraordinaires créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et réussit relativement à la maîtriser. En outre, nous espérons que l'aide d'urgence fournie récemment par le Fonds monétaire international ainsi que d'autres formes d'appui financier et matériel fourni à plusieurs niveaux par la communauté internationale aideront la Bosnie-Herzégovine à répondre aux besoins urgents suscités par la pandémie.

Cependant, le pays continue de connaître des difficultés dans plusieurs domaines. Sur le plan politique, le tableau décrit par M. Inzko est sombre, truffé de propos et d'actes qui sèment la discorde. Sur le plan économique, dans son rapport semestriel sur la situation économique dans les Balkans occidentaux – *Western Balkans Regular Economic Report* – publié au printemps 2020, la Banque mondiale constate que l'économie de la Bosnie-Herzégovine devrait connaître une récession en 2020, avec une chute de 3,2 %. Sur le plan social, plus de 200 000 personnes ont quitté la Bosnie-Herzégovine depuis 2013, dont environ 60 000 personnes rien qu'en 2019.

Le 14 décembre il y a 25 ans, l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine a été signé. Le lendemain, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1031 (1995), sur la mise en œuvre de l'Accord de paix. La population à l'époque devait avoir hâte de parvenir à un règlement global pour mettre fin au conflit et bâtir une nouvelle société vivant dans la paix et la stabilité en Bosnie-Herzégovine. Néanmoins, même si une nouvelle génération est née, a grandi, est devenue adulte et a probablement commencé à avoir des enfants, aucun des objectifs ou des conditions nécessaires à l'édification d'une société résiliente et unie en Bosnie-Herzégovine n'a été pleinement rempli. Les plaies non refermées du passé divisent la population dans le pays et détruisent des possibilités de rétablir la paix et la stabilité.

Nous ne pouvons nous permettre de retarder d'une autre génération la mise en œuvre de l'Accord de paix. Ma délégation voudrait donc faire les recommandations suivantes.

Premièrement, nous appelons les dirigeants du pays et ceux de ses entités et de ses communautés à accorder toute leur attention à la question de l'harmonie nationale. Des dialogues constructifs, plutôt que des propos et des actes acrimonieux, doivent être promus. Les trois groupes ethniques doivent travailler de concert, dans un esprit de réconciliation et en se tournant vers l'avenir, pour constituer un gouvernement fort et uni. Les jeunes doivent être reconnus en tant que partenaires clefs d'un changement positif et en tant que promoteurs de la paix et de la réconciliation dans le cadre de ce processus.

Deuxièmement, il importe que la Bosnie-Herzégovine mette l'accent, entre autres, sur l'instauration de l'état de droit, la réforme de l'administration publique, le développement économique et son processus d'intégration régionale.

Troisièmement, nous encourageons toutes les parties bosniennes à honorer pleinement leurs engagements et leurs obligations en vertu de l'Accord de paix, dans le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine ainsi que des intérêts à long terme de tous les groupes ethniques dans le pays.

Annexe XVII

Déclaration de M. Sven Alkalaj, Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai et à vous souhaiter, ainsi qu'à votre délégation, plein succès. Nous saluons également la présence M. Valentin Inzko, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, et nous avons pris note de son rapport sur la situation en Bosnie-Herzégovine, qui couvre la période allant du 16 octobre 2019 au 15 avril 2020 (S/2020/345, annexe).

Premièrement, je vais aborder la question la plus urgente. Les premiers cas de maladie à coronavirus (COVID-19) en Bosnie-Herzégovine ont été confirmés début mars. Les autorités bosniennes ont réagi très rapidement. Diverses mesures d'urgence nécessaires ont été mises en place pour contenir la propagation du virus, notamment la déclaration d'un état d'urgence et l'instauration de quarantaines obligatoires. Toutes les ressources à notre disposition ont été mobilisées. Nos hôpitaux ainsi que nos institutions médicales et autres institutions compétentes ont dû s'adapter du jour au lendemain à ces circonstances nouvelles et imprévues. Les médecins, les infirmiers, les secouristes et de nombreux autres acteurs se montrent à la hauteur de la tâche et risquent leur vie pour lutter contre cette maladie féroce et extrêmement contagieuse. Nous saisissons cette occasion pour remercier chacune et chacun d'entre eux de leurs efforts et de leur dévouement indispensables. Nous tenons également à remercier nos partenaires internationaux de leur aide et de leur appui précieux en ces temps difficiles pour l'humanité tout entière.

Outre son impact sur notre système de santé, la pandémie a très lourdement frappé notre économie vulnérable. Les autorités bosniennes ont pris certaines mesures nécessaires pour atténuer ces effets néfastes. Des montages financiers urgents ont été mis en place pour venir en aide aux personnes qui souffrent le plus. Ces efforts prendront du temps, et des ressources considérables seront nécessaires pour venir à bout de la situation inédite causée par le virus, qui a déjà fait de très nombreuses victimes dans le monde entier.

Enfin, nous avons besoin de l'aide du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales pour surmonter les effets socioéconomiques néfastes de la pandémie de COVID-19. À cet égard, le rôle de l'ONU, notamment par l'intermédiaire de son équipe de pays, du Programme des Nations unies pour le développement, de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF, sera indispensable.

Qu'il me soit permis maintenant d'aborder certains points relatifs à la situation en Bosnie-Herzégovine avant l'apparition de la COVID-19. Le nouveau Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine a été nommé par l'Assemblée parlementaire en décembre. Le Conseil des ministres a continué à coopérer avec les gouvernements des entités sur les questions relatives à l'intégration européenne et sur les processus de réforme visant à stabiliser l'économie, à accroître l'efficacité de l'administration publique et à attirer les investissements nationaux et étrangers afin de permettre la création d'emplois. En novembre, le Gouvernement a adopté un plan de réforme national qui définit les futures relations du pays avec l'Alliance atlantique, un document qui a ensuite été soumis à l'OTAN afin de mettre en œuvre l'examen de 2016.

Les autorités de Bosnie-Herzégovine sont pleinement engagées à surmonter les défis restants et à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour une intégration à part entière dans l'Union européenne. À cet égard, nous sommes reconnaissants

à l'Union européenne de son soutien actif à l'avenir européen de mon pays. Nous demandons instamment à l'Union et à ses États membres de maintenir et d'intensifier cet appui. Pour notre part, nous avons redoublé d'efforts dans un certain nombre de domaines pertinents, notamment, à titre prioritaire, la mise en œuvre du programme de réforme et les réformes socioéconomiques. Nous confirmons notre volonté inébranlable de renforcer l'état de droit et la bonne gouvernance afin de satisfaire aux exigences de l'Union européenne pour obtenir le statut de pays candidat.

Surtout, le 28 avril, la Présidence de la Bosnie-Herzégovine a franchi un pas décisif vers l'obtention du statut de candidat et l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne en adoptant un plan de mise en œuvre des recommandations formulées en 2019 par la Commission européenne.

Encourager une coopération constructive et fondée sur l'amitié entre les pays de la région s'agissant des questions d'intérêt mutuel reste une priorité absolue de la politique étrangère de la Bosnie-Herzégovine. La coopération des États des Balkans occidentaux dans le cadre du processus de Berlin demeure un moteur essentiel pour leur intégration à l'Union européenne et la stabilité régionale.

La Bosnie-Herzégovine joue un rôle actif dans les initiatives régionales par le biais du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, du Fonds pour les Balkans occidentaux et de l'Initiative de l'Europe centrale, pour n'en citer que quelques-unes. La construction de l'autoroute Sarajevo-Belgrade est un bon exemple de coopération entre trois pays partenaires – la Serbie, la Turquie et la Bosnie-Herzégovine.

Au cours de la période considérée, la Bosnie-Herzégovine a continué à s'acquitter de ses obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Avec le soutien important de l'Union européenne, elle a pris des mesures efficaces pour renforcer l'état de droit et lutter contre la criminalité organisée. Les experts de l'Union européenne ont collaboré avec les autorités de Bosnie-Herzégovine à la mise en œuvre du plan d'action pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Bosnie-Herzégovine pour la période 2018-2022.

Les institutions judiciaires de Bosnie-Herzégovine continuent de poursuivre en justice les individus qui se battent dans les rangs des organisations terroristes, ainsi que les personnes qui facilitent le recrutement des combattants. En ce qui concerne les poursuites pour crimes de guerre devant les tribunaux nationaux, nous tenons à rappeler qu'en tant qu'État complexe et plurinational, la Bosnie-Herzégovine estime que lutter contre l'impunité est une tâche vitale.

Pour ce qui est du développement socioéconomique, la Bosnie-Herzégovine continue à développer un processus critique de planification, de suivi et d'évaluation qui est pleinement conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, qu'il me soit permis d'exprimer notre gratitude à l'équipe de pays des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine pour ses contributions exceptionnelles et ses efforts inlassables afin d'aider nos institutions à mettre en œuvre un programme de développement.

Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur une des grandes préoccupations des autorités de Bosnie-Herzégovine, à savoir la question des migrants clandestins. La crise internationale des migrants continue de poser un défi important aux États de notre région et à leurs économies. Au cours de l'année écoulée, mon pays a enregistré une augmentation sensible du nombre de réfugiés et de migrants sur son territoire, la plupart ayant franchi la frontière illégalement. Nos institutions n'ont pas la capacité de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour enrayer la crise des migrants d'une manière qui soit conforme aux normes européennes et internationales les plus élevées.

Compte tenu de ce manque de capacités et du fait que la Bosnie-Herzégovine n’est pas une destination finale pour les migrants, notre gouvernement a besoin d’un appui international plus fort, en particulier de la part de l’Union européenne, qui est souvent la destination finale des migrants. Nous sommes reconnaissants à la Commission européenne de son soutien financier visant à renforcer les capacités de nos autorités en matière de migration et de gestion des frontières, mais pour une réponse efficace, nos institutions ont besoin d’un soutien beaucoup plus important de la part de l’Union européenne et des organismes des Nations Unies.

En ces temps difficiles, la Bosnie-Herzégovine continue de contribuer activement à la paix et à la sécurité internationales en déployant son personnel militaire et de police dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies. Nous comptons actuellement environ 45 personnes déployées dans des missions de maintien de la paix des Nations Unies à travers le monde entier.

La Bosnie-Herzégovine souscrit à l’appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu global et immédiat de tous les conflits dans le monde afin de faire taire les armes, de stopper la violence et de faire entendre la voix de la paix. En cette période très difficile, il n’y a rien de plus important qu’un cessez-le-feu immédiat aux quatre coins de la planète pour renforcer l’action diplomatique, aider à mettre en place les conditions de la fourniture d’une aide vitale et faire renaître l’espoir dans certains des endroits les plus vulnérables à la pandémie de COVID-19. La Bosnie-Herzégovine est prête à coopérer avec les États Membres des Nations Unies et avec le système des Nations Unies au sens large sur cette question on ne peut plus critique et urgente à laquelle le monde est confronté aujourd’hui.

Enfin, nous voudrions exprimer la volonté des autorités de Bosnie-Herzégovine de poursuivre leur travail pour assurer un avenir meilleur et plus prospère à nos citoyens, ainsi que la gratitude de mon pays envers les partenaires internationaux qui nous soutiennent dans cette voie.

Annexe XVIII

Déclaration de M. Ivan Šimonović, Représentant permanent de la République de Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis tout d'abord de souhaiter la bienvenue au Haut-Représentant Valentin Inzko. Je le remercie pour sa présentation détaillée d'aujourd'hui du dernier rapport de son bureau (S/2020/345, annexe).

La Croatie s'associe pleinement à la déclaration de l'observateur de l'Union européenne, mais je voudrais saisir cette occasion pour faire quelques remarques à titre national.

La Croatie a toujours participé aux débats semestriels du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine, et nous nous félicitons – surtout étant donné les circonstances tout à fait inédites – de la présente occasion de discuter de la situation dans le pays.

Les circonstances sans précédent créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) obligent le monde de la diplomatie et de la politique internationale à trouver de nouvelles façons de faire les choses – dont certaines n'ont jamais été testées – et à ajuster ses méthodes de travail afin de ne pas perdre de vue les questions stratégiques importantes.

Pour nous, la question à l'ordre du jour du Conseil aujourd'hui est d'une importance critique. Nous avons souligné à de nombreuses reprises l'importance que la Croatie attache à l'intégrité territoriale, la stabilité, la fonctionnalité et la prospérité de la Bosnie-Herzégovine. Et, en de nombreuses occasions et même dans les pires moments, c'est ce que nous avons démontré en paroles et en actes.

Aujourd'hui, alors que nous débattons de cette question dans la salle, grâce à la technologie moderne, un autre débat important pour l'avenir des Balkans occidentaux a lieu par visioconférence – un sommet de 27 dirigeants de l'Union européenne et de 6 dirigeants des Balkans occidentaux. Sous la présidence croate du Conseil de l'Union européenne, le sommet Union européenne-Balkans occidentaux devait se tenir à Zagreb en mai. Un sommet en personne n'ayant pu être organisé en raison des restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus, à l'initiative du Premier Ministre croate Andrej Plenković, les dirigeants européens ont convenu que le sommet de Zagreb entre l'Union européenne et les Balkans occidentaux se tiendrait par visioconférence, avec la participation de tous les États membres de l'Union européenne et des six pays des Balkans occidentaux.

Même en ces temps extrêmement difficiles, nous faisons de notre mieux pour aider les Balkans occidentaux. Nous ne perdons pas de vue le fait – ou ne permettons pas – que des questions importantes soient laissées sans réponse. La Croatie, pour sa part, a offert à ses partenaires des Balkans occidentaux une opportunité extraordinaire. La tenue du sommet Union européenne-Balkans occidentaux et la décision d'ouvrir des négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord en vue de leur adhésion à l'Union européenne en disent long sur l'engagement de la Croatie dans les Balkans occidentaux. Nous espérons que le sommet de Zagreb sera un catalyseur qui encouragera la Bosnie-Herzégovine à œuvrer sur son programme européen et sur les réformes y relatives.

Une Bosnie-Herzégovine stable, pacifique et prospère, avançant régulièrement sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne dans un pays où l'égalité constitutionnelle entre ses trois peuples constitutifs et les droits de tous les citoyens sont garantis, peut jouer un rôle essentiel dans la stabilité des Balkans occidentaux, de l'Europe et du monde dans son ensemble.

L'impasse politique en Bosnie-Herzégovine et le blocage de la formation des institutions après les élections d'octobre 2018 ont finalement été résolus en décembre lors de la formation du nouveau Conseil des ministres. En tant que principal partisan de l'adhésion du pays à l'Union européenne, la Croatie a salué cette étape dans l'espoir qu'elle démêle les nœuds politiques et permette la mise en œuvre de réformes indispensables.

M. Gordan Grlić Radman, Ministre des affaires étrangères de Croatie, a été le premier Ministre des affaires étrangères à se rendre à Sarajevo après la confirmation du nouveau Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine en décembre. Ce faisant, il a exprimé le soutien de la Croatie et de l'Union européenne aux processus de réforme à venir. Le Conseil de l'Union européenne a également exprimé son soutien à ces réformes à la fin de l'année dernière. À cet égard, il est évident que la Bosnie-Herzégovine devra investir d'énormes efforts et entreprendre d'importantes réformes politiques, institutionnelles et économiques.

Ces processus de réforme complexes doivent être conçus au niveau national et ne peuvent être réalisés que par un processus interne rationnel et inclusif fondé sur le consensus, dans un environnement de compromis et de réconciliation. Ils doivent résulter d'un accord conclu entre les représentants politiques légitimes des trois peuples constitutifs, comme le prévoient les Accord de paix de Dayton, et être fondés sur le principe de l'égalité entre eux.

La Bosnie-Herzégovine a aujourd'hui besoin de beaucoup moins de discours et d'actions acrimonieux et incendiaires qui déclenchent une spirale de méfiance. Au lieu de cela, elle a besoin de beaucoup plus de réformes visant à renforcer les institutions et leur fonctionnalité, en général, et l'état de droit et le pouvoir judiciaire, en particulier.

Trop souvent, les politiques envers la Bosnie-Herzégovine et dans le pays lui-même ont été limitées aux deux extrêmes du centralisme ou du divisionnisme. Les tendances croissantes à la domination unitaire, d'une part, et au séparatisme, d'autre part, sont toutes deux destructrices pour la Bosnie-Herzégovine, son intégrité, sa fonctionnalité et, par conséquent, son avenir.

À cet égard, la Croatie souhaite faire écho aux résolutions du Parlement européen sur les progrès réalisés par le pays en 2015, 2016 et 2017, lesquelles notent que la Bosnie-Herzégovine ne sera pas un candidat retenu pour l'adhésion à l'Union européenne tant que des conditions institutionnelles appropriées n'auront pas été établies sur la base des principes du fédéralisme, de la décentralisation et de la représentation légitime.

À long terme, les citoyens fuient vers les pays européens en raison de l'apathie politique, car ils ne peuvent pas participer de manière adéquate aux processus politiques et sociaux. Ce problème est exacerbé par la mauvaise situation économique et l'absence générale de perspectives. Aujourd'hui, les gens, surtout les jeunes, votent avec leurs pieds.

Les dernières élections générales, à l'automne 2018, se sont déroulées sans modification préalable des dispositions de la loi électorale, que la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine a déclarée inconstitutionnelle. Pour la troisième fois, la loi électorale défectueuse a permis aux peuples constitutifs majoritaires d'élire leur propre candidat et d'imposer aux Croates un candidat de leur choix à la direction collective du pays, la présidence tripartite.

La Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine a confirmé que la représentation légitime et proportionnelle des trois peuples constitutifs à tous les niveaux du Gouvernement est le principe de base inscrit dans la Constitution du

pays, chargeant ainsi le Parlement de l'État d'harmoniser la loi électorale avec la Constitution. C'était en 2016.

Il est donc d'une importance capitale d'entreprendre sans plus attendre la réforme de la loi électorale, conformément aux décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine dans l'affaire *Ljubić* et sur la ville de Mostar. Une telle réforme est nécessaire afin de mettre en œuvre les décisions de la Cour constitutionnelle, de renforcer l'état de droit et d'empêcher toute future manipulation électorale. Cela devrait permettre la pleine application du principe d'égalité des trois peuples constitutifs – Bosniaques, Croates et Serbes – et de leur droit à une représentation légitime, qui reste un élément clé de la stabilité politique interne de la Bosnie-Herzégovine.

Cette question devient encore plus pressante avec les élections locales qui auront lieu à l'automne, et elle reste la condition préalable fondamentale pour accélérer les progrès vers un pays pleinement fonctionnel, axé sur son avenir plutôt que sur son passé.

En sus de ces problèmes structurels, la Bosnie-Herzégovine est confrontée à un nouveau défi. La vague de migration le long de la route des Balkans occidentaux et sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine a augmenté de manière significative en 2019, et la plus longue frontière terrestre extérieure de l'Union européenne est soumise à une pression importante de l'immigration clandestine. En outre, la COVID-19 représente un fardeau supplémentaire pour les ressources déjà limitées et les capacités restreintes du pays, car elle augmente la pression sur les communautés et les institutions locales et accentue les frictions et l'instabilité politiques.

Dans l'intervalle, la République de Croatie a fourni une assistance technique, spécialisée et financière à la Bosnie-Herzégovine. Récemment, le Gouvernement croate a pris deux mesures décisives pour aider la Bosnie-Herzégovine à lutter contre la COVID-19 et à en atténuer les conséquences. En ces temps difficiles pour mon pays, alors qu'il est frappé par la pandémie et par un tremblement de terre dévastateur qui a causé de graves dommages à sa capitale, Zagreb, la Croatie contribue à hauteur de plus de 5 millions d'euros au système de santé de la Bosnie-Herzégovine et envoie au pays des équipements de protection pour l'aider à prévenir la propagation du virus.

Je conclus en soulignant que la Croatie a toujours été prête à aider la Bosnie-Herzégovine et reste son plus grand soutien. Nous la soutenons et l'aidons sur la voie de l'intégration européenne, et nous l'aidons à remplir toutes les conditions à cet égard.

Les réformes font souvent des adversaires, car elles s'attaquent à des intérêts étroits et spécifiques. Se battre pour un passé meilleur est inutile et irrationnel. La seule chose pour laquelle il vaut la peine de se battre est un avenir meilleur pour tous et le bien commun au sens large. Nous encourageons notre ami et voisin à trouver la force et la sagesse internes nécessaires pour procéder, sans délai, à un ensemble complet de réformes en vue d'un avenir meilleur.

Annexe XIX

Déclaration de M. Milan Milanović, Représentant permanent de la République de Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Haut-Représentant de son exposé et les membres du Conseil de sécurité et autres participants de leurs déclarations.

La séance que le Conseil de sécurité consacre aujourd'hui à la situation en Bosnie-Herzégovine se tient à un moment très difficile, alors que la communauté internationale déploie d'énormes efforts pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette période éprouvante nous donne l'occasion de démontrer qu'en agissant ensemble, en solidarité et en coopération, nous pouvons surmonter les difficultés auxquelles le monde est confronté actuellement. Mais avant de poursuivre, je voudrais exprimer mes condoléances et ma profonde tristesse aux familles qui ont perdu des êtres chers à cause de ce dangereux virus.

Notre lutte commune contre la pandémie a confirmé l'importance de la coopération mondiale et régionale et souligné la nécessité de relever les défis qui menacent le développement et la stabilité de notre région, mais aussi du monde entier. En ces temps difficiles, nous avons été témoins d'une amitié et d'une solidarité remarquables entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine et leurs citoyens. Dans ce contexte, j'aimerais mentionner le « corridor vert » au poste-frontière de Sremska Rača, qui a été ouvert suite à une décision du Comité mixte de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale afin de mettre en place un système plus rapide pour la circulation des marchandises, notamment les produits humanitaires, entre les pays de la région.

La Serbie n'a ménagé aucun effort pour envoyer l'aide nécessaire à la Bosnie-Herzégovine, y compris des médicaments et du matériel de protection. Je voudrais souligner une fois de plus que mon pays a l'intention de continuer à fournir l'assistance nécessaire à la Bosnie-Herzégovine et aux autres pays de la région et à leur témoigner sa solidarité. La Serbie reste fermement attachée à la promotion de relations de bon voisinage, l'objectif ultime étant de surmonter l'héritage négatif du passé et de construire un avenir commun fondé sur les principes du respect mutuel. Par sa coopération constructive et active dans le cadre régional et par des initiatives et mécanismes régionaux, elle s'efforce d'apporter une contribution positive à la réalisation d'intérêts communs. Ainsi, mon pays a prouvé que le partage de valeurs communes conduit à la réalisation d'objectifs communs, notamment ceux qui nous rapprochent de l'adhésion à l'Union européenne. C'est pourquoi la Serbie appuie fermement chaque pas fait par la Bosnie-Herzégovine pour avancer dans cette direction.

La Serbie a investi beaucoup d'efforts pour stabiliser la situation dans la région et continuera à le faire à l'avenir. À cet égard, le respect des principes de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, qui constituent le fondement de l'ordre international, est d'une importance primordiale. La position de la Serbie concernant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine est bien connue, a été souvent réaffirmée et est absolument incontestable. La Serbie appuie la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État composé de deux entités – la Republika Srpska et la Fédération de Bosnie-Herzégovine – tout comme elle soutient toutes les décisions prises par l'État conformément aux compétences et aux accords de ses trois peuples constitutifs : les Serbes, les Croates et les Bosniaques. La Serbie continuera à promouvoir une coopération fructueuse et active avec les autorités centrales et celles des deux entités. Nous saluons la formation des nouvelles institutions de la Bosnie-Herzégovine à la fin de 2019 et le début des travaux du nouveau Conseil des ministres sous la houlette de M. Zoran Tegeltija.

En tant que garant de l'Accord de paix de Dayton, la Serbie souhaite souligner que, 25 ans après sa signature, il est important de réaffirmer la validité d'un accord qui a mis fin à une guerre civile et fourni la base de la stabilité tant en Bosnie-Herzégovine que dans l'ensemble de la région. C'est pourquoi je voudrais rappeler que le mécanisme d'une éventuelle modification de l'Accord de Dayton est bien connu et implique le consentement des deux entités et des trois peuples constitutifs du pays. Il est inacceptable d'insister sur une solution ou de chercher à l'imposer, que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur de la Bosnie-Herzégovine. Nous sommes convaincus qu'il est possible d'assurer la viabilité d'une Bosnie-Herzégovine qui fonctionne sans modifier les principes fondamentaux de la Constitution du pays, à condition d'accorder l'attention voulue à l'ensemble de réformes nécessaire pour poursuivre sur la voie de l'intégration européenne, avec l'appui du consensus déjà en place en Bosnie-Herzégovine.

La Serbie appuie sans équivoque un dialogue actif pour résoudre toutes les questions en suspens en Bosnie-Herzégovine. Elle estime que toutes les décisions importantes pour l'avenir du pays doivent être prises à l'issue de ce dialogue et conformément aux accords conclus entre les entités et entre les trois peuples constitutifs. Nous appelons tous les acteurs à faire preuve du niveau de responsabilité requis et à s'abstenir de tout discours incendiaire, de toute accusation mutuelle et de tout acte unilatéral qui serait contraire à la lettre et à l'esprit de l'Accord de Dayton. L'Accord est le fruit d'un compromis et reflète un équilibre délicat, obtenu aux prix d'immenses efforts, entre des conceptions opposées de la Constitution de la Bosnie-Herzégovine. Les tentatives ultérieures visant à favoriser l'un des modèles proposés il y a 25 ans ne sont pas du tout propices à une stabilité pleine et durable dans le pays.

Nous appelons également tous les acteurs impliqués dans les processus politiques en Bosnie-Herzégovine, ainsi que les représentants de la communauté internationale, à se montrer plus responsables et à renoncer à tout propos visant à disqualifier d'autres acteurs politiques, en particulier ceux qui ont été légitimement élus lors d'élections démocratiques. Nous considérons que le dialogue au sein des institutions de Bosnie-Herzégovine est la seule voie à suivre pour renforcer la confiance et parvenir à une solution de compromis afin d'assurer le développement futur du pays. Comme par le passé, la Serbie continuera à s'efforcer d'apporter une contribution aussi constructive que possible à cet égard.

Renforcer la coopération régionale en participant à nombre d'activités et adopter des positions responsables afin de répondre aux attentes légitimes de tous les citoyens continue d'être l'engagement durable de mon pays. La Bosnie-Herzégovine est l'un des principaux partenaires régionaux de la Serbie. Nous nous félicitons des progrès économiques réalisés dans la région, qui apportent le développement social et le bien-être à tous nos citoyens. Comme nous l'avons fait par le passé, nous continuerons à travailler avec le plus grand dévouement à la promotion de la coopération régionale.

Je voudrais souligner une fois de plus que la Serbie est fermement attachée à la paix, à la stabilité et à la réconciliation. Comme je l'ai dit au début de ma déclaration, la solidarité qui est notre réalité en cette période de COVID-19 doit s'étendre au-delà de la crise. Nous estimons que la politique de dialogue, de bon voisinage et de coopération est sans égale. Malheureusement, 25 longues années après la fin du conflit, les ravages de la guerre n'ont pas été entièrement surmontés, car les personnes qui y ont péri ne peuvent être ramenées à la vie. Toutefois, ce que nous pouvons et devons faire pour rétablir la confiance en notre avenir, c'est condamner tous les crimes et traduire leurs auteurs en justice, tout en rendant hommage à toutes les victimes du conflit et en faisant preuve d'empathie à leur égard, indépendamment de leur origine ethnique ou de leur religion. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons progresser sur la voie de la stabilité économique et politique, d'une réconciliation durable et d'une prospérité partagée.

Annexe XX

Déclaration de M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l’Union européenne auprès de l’Organisation des Nations Unies

J’ai l’honneur de faire la présente déclaration au nom de l’Union européenne (UE) et de ses 27 États membres. La Turquie, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l’Albanie, pays candidats, et le Liechtenstein, pays membre de l’Association européenne de libre-échange et de l’Espace économique européen, s’associent à cette déclaration.

Qu’il me soit tout d’abord permis de remercier à mon tour le Haut-Représentant Valentin Inzko, et de réitérer le soutien constant que l’UE voue à sa mission. Je remercie également Mme Irena Hasić, Directrice exécutive de l’Initiative des jeunes en faveur des droits de l’homme en Bosnie-Herzégovine.

Comme le reste de l’Europe, la Bosnie-Herzégovine a été gravement touchée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En ces temps difficiles, la Bosnie-Herzégovine a pu compter sur la solidarité pratique de l’UE, notamment grâce à une contribution immédiate de l’Union – à hauteur de 7 millions d’euros – pour répondre aux besoins médicaux les plus urgents, grâce à un soutien à moyen et long terme de 73,5 millions d’euros pour le relèvement économique et de 250 millions d’euros pour accompagner les perspectives de l’assistance macrofinancière, ainsi que grâce à un accès sans précédent aux mécanismes de protection civile et de santé de l’UE et à la coopération consulaire dans le monde. Tandis que nous pleurons toutes les victimes, nous réfléchissons également à cette illustration concrète des intérêts partagés et des défis communs qui unissent la Bosnie-Herzégovine et l’UE.

Les mesures extraordinaires prises pour protéger les citoyens et venir à bout de la crise de la COVID-19 qui sévit actuellement devraient avoir un caractère proportionnel et temporaire et être régulièrement passées en revue. Il faut aussi qu’elles respectent les principes de l’état de droit, la démocratie et les droits fondamentaux.

En décembre 2019, le Conseil de l’Union européenne a renouvelé son attachement sans équivoque à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays unique, uni et souverain, et a salué la nomination du président du Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine. L’UE a exhorté les organes exécutifs et législatifs, à tous les niveaux du Gouvernement, à commencer à se pencher sur les priorités clefs identifiées dans l’avis de la Commission européenne sur la demande d’adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l’Union européenne, conformément aux aspirations légitimes des citoyens bosniens à progresser sur la voie d’une union avec l’Europe.

Nous prenons acte du fait que, dans la situation d’urgence actuelle, les autorités du pays ont intensifié leurs efforts pour coopérer entre elles, et nous espérons que cette coopération se poursuivra une fois que la pandémie aura été maîtrisée. Nous appelons tous les dirigeants politiques de Bosnie-Herzégovine à permettre aux institutions de l’État de reprendre leurs travaux, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de l’avis de la Commission, après la récente décision de la présidence de Bosnie-Herzégovine. Aujourd’hui plus que jamais, nous avons besoin d’interlocuteurs avec lesquels nous pouvons traiter concrètement des difficiles réformes qui sont nécessaires pour progresser sur la voie de l’adhésion à l’Union européenne. Au-delà des mots, il nous faut désormais des preuves tangibles que la Bosnie-Herzégovine est prête à faire ce qu’il faut pour devenir membre de l’Union européenne.

Nous réitérons notre appel à tous les responsables politiques pour qu’ils s’abstiennent de tout discours nationaliste, semant la discorde ou provocateur. Il faut au contraire qu’ils prennent des mesures concrètes pour promouvoir un

environnement propice à la réconciliation, afin de venir à bout des séquelles de la guerre. Le révisionnisme, en particulier le fait de minimiser, voire de nier, le génocide de Srebrenica, qui plus est cette année alors que nous commémorons son vingt-cinquième anniversaire, ou de glorifier des criminels de guerre, s'inscrit en porte-à-faux des valeurs de l'Union européenne et est incompatible avec la perspective d'intégrer l'UE. Le projet européen repose sur la réconciliation ; les institutions et les dirigeants de Bosnie-Herzégovine doivent donc honorer leur engagement en faveur d'une réconciliation durable.

La Bosnie-Herzégovine a été claire concernant sa volonté de devenir membre de l'Union européenne. La publication de l'avis de la Commission en mai dernier, avec ses priorités clefs couvrant les critères politiques de Copenhague, démontre notre profond engagement envers la Bosnie-Herzégovine, pour autant que cette dernière aborde le champ des réformes avec détermination.

L'Union européenne souligne avec force qu'il faut que les autorités œuvrent au renforcement de l'état de droit dans le pays, en particulier s'agissant de l'indépendance et de l'impartialité de l'appareil judiciaire, de lutter contre la corruption et la criminalité organisée, de contrecarrer la radicalisation et de relever les défis liés aux migrations tout en préservant l'accès aux procédures d'asile, de garantir l'indépendance des médias et la sécurité des journalistes, de promouvoir l'emploi et l'éducation des jeunes et l'égalité des sexes, et de veiller à la mise en œuvre pleine et effective des réformes socioéconomiques.

L'Union européenne réaffirme également que les questions électorales, notamment les dispositions relatives à la tenue des élections locales à Mostar et de l'élection à la présidence de la Bosnie-Herzégovine, doivent être réglées d'urgence, en prenant en considération la situation dans le pays et dans le respect des normes européennes et des décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine. Elle souligne qu'aucune mesure législative ou politique ne doit être prise dès lors qu'elle rendrait plus difficile l'application de la décision de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire *Sejdic et Finci c. Bosnie-Herzégovine* et les affaires connexes.

Enfin, s'agissant de la situation politique et des conditions de sécurité sur le terrain et de l'importance de maintenir un climat de sûreté et de sécurité, l'Union européenne renouvelle son appui à la Force de maintien de la paix de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, et au mandat que le Conseil lui a confié.